

AMICALE LAÏQUE

Saint-Orens
de Gameville

RAPPORT D'ACTIVITE

2024



AMICALE LAÏQUE DE SAINT-ORENS

05 61 39 18 59 / secretaire@amicalelaïque.com

www.amicalelaïque.com

Siège social : Mairie, 46 avenue de Gameville

TABLE DES MATIERES

L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2024 5

L'ASSOCIATION 6

LE PERIMETRE DE LA DSP ET SON EVOLUTION 7

LES PROJETS 14

LES JOURNEES D'ANIMATION 15

LES PROJETS PHARES DES CLAE 19

LES PROJETS DES CLAE PAR STRUCTURE 25

LA PROGRAMMATION DU CLSH 32

LES PROJETS D'ANIMATION DU CLAS 36

LES PROJETS PHARES DE MIX'ADOS 44

LES ACTIONS JEUNESSE HORS LES MURS 48

LES SEJOURS DE VACANCES 52

LE RAPPORT DE GESTION 57

LES CHIFFRES CLES 58

L'ORGANISATION 60

LES EQUIPES 61

LA REFERENTE INCLUSION – MEDIATION 65

LA FORMATION 68

LE MOT DU PRESIDENT

L'année écoulée marque un tournant important pour notre association, avec la première année pleine sous la nouvelle délégation de service public avec la mairie de Saint Orens. Cette étape a été l'occasion de consolider nos actions et de renforcer notre engagement au service des enfants, des familles et du territoire.

Tout au long de l'année, nos équipes se sont mobilisées pour animer les différents dispositifs qui nous ont été confiés : les CLAE, le CLSH, le dispositif CLAS, ainsi que Mix'Ados. Chacune de ces actions a été pensée dans une logique d'éducation populaire, attentive au développement global de l'enfant et à l'épanouissement de chacun dans un cadre bienveillant.

Désormais, l'accompagnement adapté pour les enfants en situation de handicap se consolide et se renforce dans un souci d'inclusion avec la volonté d'offrir à tous un accueil de qualité, dans des conditions qui permettent à chacun de trouver sa place. Cette année a également été marquée par une belle dynamique bénévole, qui a largement contribué à la richesse de nos actions : les soirées d'astronomie, l'activité « push cars » en duo parents-enfants ou encore notre célèbre festival ont permis de renforcer les liens entre les familles, les enfants et l'ensemble des acteurs de l'association.

Nous abordons cette nouvelle étape avec la conviction renouvelée qu'ensemble, en conjuguant les efforts des professionnels, des bénévoles, des familles et des partenaires, nous pouvons continuer à porter les meilleures conditions pour que nos enfants grandissent avec sérénité dans le respect et l'écoute de chacun.

Ce nouveau contrat d'une durée de 4 ans redéfinit et élargit le périmètre d'intervention de l'Amicale Laïque en direction des enfants et des jeunes :

- Intégration de la 4ème action du CLAS
- Organisation et financement de séjours enfance et jeunesse
- Intégration des sorties au projet de l'espace jeunes, formalisation de la démarche « *Aller vers* »
- Prise en charge des besoins des enfants en situation de handicap dans le cadre d'un projet global

Le rapport d'activité vise à restituer de manière juste et transparente l'ensemble des actions conduites au cours de l'année en termes de fréquentation, de projets, de gestion financière et des personnels.

Il témoigne de l'engagement des équipes au quotidien au service de l'accompagnement des enfants et des jeunes.

L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2024

L'ASSOCIATION

L'Amicale Laïque a été fondée en 1986 par des parents d'élèves, des élus et des enseignants pour s'occuper des enfants à l'école durant leurs temps libérés. Son but est d'offrir un espace éducatif à tous les enfants et adolescents sur les temps périscolaires et extrascolaires en complémentarité de l'école, du collège, du lycée et des familles.

L'Amicale Laïque a pour objectif d'accompagner les enfants et les jeunes provenant de milieux les plus divers et de façon complémentaire à l'Ecole et à la Famille. Il s'agit de les aider à devenir des adultes et des citoyens responsables et libres de leurs choix. L'association propose à la fois un accueil personnalisé, et une éducation à la vie en collectivité. L'enfant est accueilli en tenant compte de ses besoins propres ainsi que de sa vie en dehors de la structure (famille, école, etc.).

L'Amicale Laïque propose des activités individuelles ou collectives, sportives, créatives ou culturelles ainsi que des temps calmes pour répondre au besoin de repos. L'enfant choisit de participer ou non aux activités en respectant son propre rythme et selon ses envies, ses besoins. Le temps du repas est aussi un temps éducatif.

Depuis 1986, l'Amicale Laïque s'efforce de faire vivre son projet au travers du développement et de la gestion de différentes actions :

- 5 CLAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole)
- L'espace jeunes Mix'Ados
- Des séjours enfance et jeunesse
- 4 actions CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité)
- La mise en vie du dispositif « Devoir faits » sur le collège Prévert
- La mise en vie d'ateliers du midi et des Parcours Laïque et Citoyen sur les collèges
- Le CLSH Vacances Scolaires (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) depuis septembre 2020
- Des évènements : le Carnaval de Saint-Orens, la fête de l'association, une soirée spectacle, un après-midi dédié à une thématique.



Les objectifs éducatifs de l'association

- **Développer l'épanouissement individuel et collectif**, en complémentarité avec la famille et les institutions scolaires
- **Mettre en place un espace éducatif** en complémentarité de la famille, de l'école
- **Sensibiliser à la citoyenneté**, au vivre ensemble, et au reste du monde



LE PERIMETRE DE LA DSP ET SON EVOLUTION

Les CLAE

Le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) est un espace éducatif qui agit en lien étroit avec l'école ou les écoles dont il accueille les enfants sur les temps avant et après la classe, ainsi que pendant la pause méridienne.

L'Amicale Laïque a porté le projet des CLAE sur la commune de Saint-Orens depuis 1986 avec les familles, les enseignants et la municipalité. Le CLAE vise à assurer la continuité entre les temps scolaires et les temps de loisirs des enfants. C'est un espace de complémentarité éducative qui garantit le respect des cadres réglementaires et la sécurité de l'enfant. C'est aussi un espace dans lequel les enfants apprennent à vivre en groupe, à trouver leur place dans le collectif, à s'ouvrir au monde et à de nouvelles pratiques, à jouer et à expérimenter dans un cadre sécurisé et bienveillant.

A Saint-Orens, les CLAE sont au nombre de 5, répartis entre les écoles maternelles et élémentaires des trois groupes scolaires de la ville :

- CLAE Corail maternelle
- CLAE Corail élémentaire
- CLAE Henri Puis maternelle
- CLAE Henri Puis élémentaire
- CLAE Catala, maternelle et élémentaire

Evolution globale de la fréquentation
Comparaison entre 2023 et 2024, tous secteurs et tous temps confondus

2023
355 886

2024
348 415



Evolution des effectifs d'enfants

On constate une baisse des effectifs, visible sur tous les temps et principalement due à la différence de jours d'ouverture entre 2023 et 2024.

On constate néanmoins une baisse des effectifs moyens sur tous les temps d'accueil à l'ALAE Corail maternelle et Catala maternelle.

Les effectifs moyens sont plutôt stable sur les élémentaires Corail et Henri Puis. Nous constatons une forte hausse des effectifs le midi en élémentaire Catala et sur tous les temps en maternelle Henri Puis.

Le CLSH Vacances Scolaires

Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) est un accueil de loisirs qui prend le relai des CLAE pendant les vacances scolaires.

A Saint-Orens, le CLSH Vacances Scolaires est organisé depuis 2020 par l'Amicale Laïque, tant pour les enfants de maternelle que pour ceux d'élémentaire.

L'association imagine le CLSH comme un centre de loisirs éducatif de proximité, situé dans Saint-Orens, pour accueillir facilement les enfants de toute la ville et favoriser la mixité, le vivre ensemble, la découverte du territoire, et les échanges. Ainsi, le CLSH se déroule dans les locaux des groupes scolaires Catala et Corail.

Evolution globale de la fréquentation

Comparaison entre 2023 et 2024, toutes périodes confondues

2023

6 551

2024

7 823



Evolution des effectifs d'enfants accueillis

On constate une augmentation des effectifs d'enfants accueillis liée notamment à l'augmentation du nombre de jours d'ouverture (+5 jours de fonctionnement)

Les effectifs moyens d'enfants accueillis sont en augmentation sur toutes les périodes de vacances,

L'ouverture en fin du mois d'août semble répondre aux besoins d'accueils des familles avec notamment une augmentation de 35% des effectifs moyens accueillis.



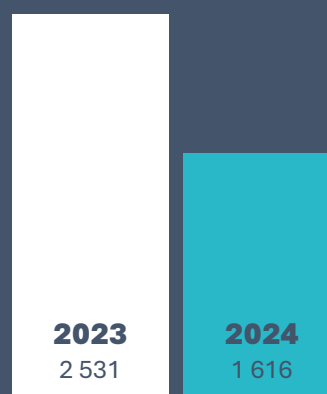
L'espace jeunes Mix'Ados

Les actions éducatives en direction des jeunes de Saint-Orens se déroulent dans le cadre des activités de l'espace jeunes Mix'Ados.

Mix'Ados, centre de loisirs dédié aux jeunes de 11 à 17 ans, a vu le jour en 2010 à la suite d'une démarche de concertation menée avec les jeunes, les familles, et les différents acteurs de la communauté éducative de Saint-Orens. Cet espace de vie doit permettre de considérer les jeunes comme de véritables acteurs de leurs loisirs : il s'agit de contribuer à leur autonomisation, tout en prenant en compte leurs désirs et leurs besoins. Dans ce cadre, les jeunes peuvent concevoir ou prendre part à des projets d'animation, des sorties, des soirées, et des séjours tout au long de l'année.

Evolution globale de la fréquentation

Comparaison entre 2023 et 2024, toutes périodes confondues



Evolution des effectifs d'enfants accueillis

On note une baisse des effectifs liée à une semaine de fonctionnement en moins que l'année passée lors des vacances de fin d'année. Cette baisse est également due à une diminution des effectifs moyens, plus particulièrement en juillet et a sans doute été accentuée par le changement d'équipe en fin d'année scolaire 2023.

Les actions « Hors les murs »

L'Amicale Laïque met également en place des parcours d'animation répondant à deux appels à projets du Conseil Départemental de la Haute-Garonne : les Ateliers du Midi, et les Parcours Laïques et Citoyens. Ces actions témoignent de la volonté de l'association de prendre part à l'éducation des jeunes par le biais de propositions complémentaires de celles des institutions scolaires. Toutes ces actions ont pour objectifs de développer les valeurs de laïcité, de citoyenneté et d'ouverture aux autres. Ces dispositifs permettent de favoriser l'égal accès à la culture, au sport et aux loisirs pour toutes et tous.

Le CLAS

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) de Saint-Orens a été créé en 2008 par l'Amicale Laïque comme réponse éducative aux difficultés des collégiens.

Il s'opère aujourd'hui du CE1 à la 3ème sur les écoles élémentaires de la ville, le collège Prévert, et le collège Cassin. Son but est d'offrir un espace de co-éducation en complémentarité de la famille et de l'école. Il cherche à créer autour de chaque jeune ou enfant un environnement lui apportant les conditions de la réussite, en le valorisant, en le confortant dans ce qu'il sait faire, et en lui permettant de prendre du plaisir dans sa scolarité. Le CLAS développe des actions qui s'étendent au-delà d'un simple accompagnement aux devoirs afin de mettre en œuvre tout ce qui favorise la réussite des enfants et des jeunes accompagnés.

Le dispositif prend plusieurs formes pour répondre aux besoins de chacun :

- des séances d'accompagnement à la scolarité, en petits groupes, avec un temps de goûter, de suivi individuel, et des temps collectifs ;
- des séances de parcours culturels qui permettent de travailler la scolarité autrement, avec un projet d'animation thématique.



Le dispositif Devoirs faits

Devoirs faits est un dispositif qui a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser tout ou partie de leurs devoirs.

L'association développe le dispositif pour le collège Jacques Prévert depuis plusieurs années.

Effectif global
Toutes périodes
confondues

84

enfants et jeunes
suivis sur l'année 2024

69

familles
accompagnées dans le cadre
du CLAS en 2024



L'inclusion

L'inclusion est une notion qui vise à donner sa place à chacun des enfants au sein des différents accueils de loisirs, peu importe son sexe, son origine ou son handicap. Trois principes guident notre action :

- L'appréciation objective des besoins des enfants et des jeunes en situation de handicap et la proportionnalité des réponses apportées
- La recherche d'une continuité éducative dans la mise en œuvre d'un accompagnement individuel
- L'inclusivité comme principe fondamental de conception des projets pédagogiques pour faire des structures d'accueil des espaces éducatifs pour toutes et tous.



Constats concernant l'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins d'accompagnement spécifique

Le nombre d'enfants à besoins éducatifs particuliers est en augmentation, notamment grâce à un meilleur repérage de ces profils au cours de la première année pleine du poste de référente inclusion-médiation.

Plus de 25 % des enfants accueillis sont identifiés comme des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers, et 32 % d'entre eux ont une notification MDPH, soit 8 % des effectifs d'enfants accueillis.

300

**enfants et jeunes
ont des besoins
éducatifs
particuliers**

97

**ont une
notification
MDPH**

Le projet d'accueil inclusif est un projet conçu en partenariat avec les familles et produit par l'équipe de direction de la structure.

Il prend en compte la réalité des moyens de l'accueil, la volonté des parents et le bien-être des enfants accueillis.

Le pilotage du projet d'accueil est réalisé par la référente inclusion qui est en lien avec les familles, avec les partenaires, et avec les équipes d'animation.

Les séjours

Le séjour est un espace de complémentarité éducative qui constitue pour certains enfants la première expérience collective hors de leur famille. Cet espace, essentiel en termes d'émancipation, est aussi l'occasion de favoriser ou de prolonger les découvertes.

Il permet en outre aux enfants de participer à l'aménagement de leur propre temps de vacances (participation à l'organisation de la vie quotidienne, définition des règles de vie...). Le séjour est un lieu d'expérimentation de modes de vie, marqué par une forte interdépendance. Il vise la construction d'une expérience collective, participative, et démocratique.

Le séjour est un temps de vacances dans lequel les enfants doivent vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activités, des moments de repos (temps calmes), et des temps libres. L'équipe d'animation veille à créer les meilleures conditions pour permettre aux enfants de vivre des journées à leur rythme, dans un cadre de vacances serein.

L'association fait le choix de ne proposer que des séjours en gestion libre.

Ce choix s'inscrit dans notre volonté de faire vivre aux enfants pleinement l'expérience enrichissante de la collectivité.

Ce choix permet aussi de rendre plus accessible financièrement le séjour afin que chaque enfant puisse bénéficier de cette expérience fondamentale dans la construction de son individualité.



Les séjours maternelle

Les séjours « 1^{er} départ », en direction des enfants de 5 ans, sont des séjours avec une courte durée – 3 jours le plus souvent.

L'objectif est de proposer à ces enfants une expérience de vie collective avec nuitée en dehors de leur environnement familial ou amical. La construction de ces 3 jours est réfléchie et complètement adaptée au public, et une dominante peut être proposée sur certains de ces séjours.

Les séjours élémentaire

Les séjours en élémentaire visent les enfants de 6 à 11 ans autour du principe de la découverte.

Ils permettent de se découvrir, en immersion dans la collectivité ; de découvrir des potentialités d'action, pendant la vie quotidienne et au travers d'activités enrichissantes ; mais aussi de découvrir un lieu, un nouvel espace et une autre façon de partir en vacances.

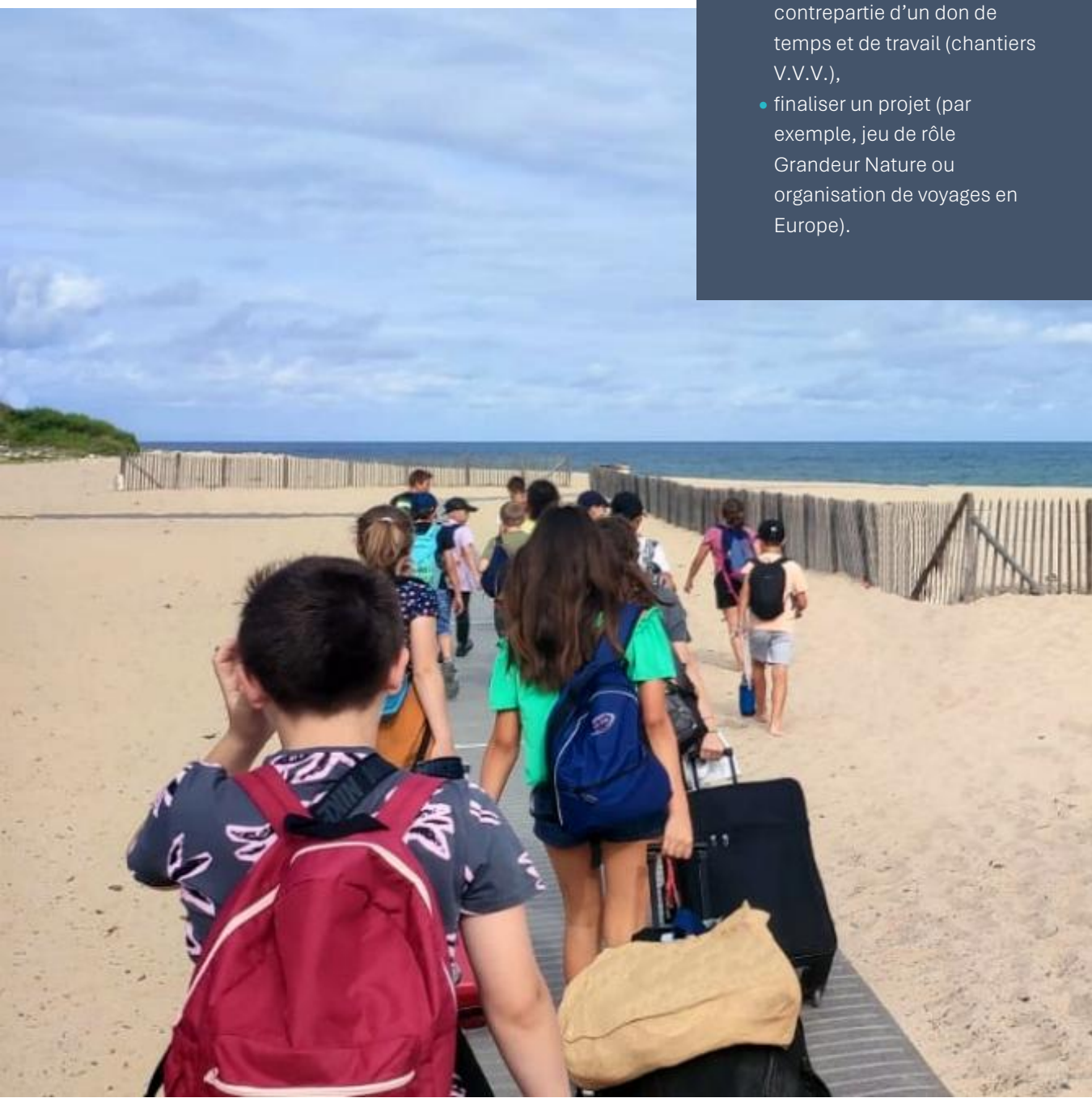
Les séjours jeunes

Les séjours de vacances permettent aux adolescents de se responsabiliser, de gagner en autonomie sur les tâches quotidiennes, et d'évoluer dans leurs rapports aux autres.

Les séjours permettent également de travailler la distanciation familiale, inhérente à la construction de son identité au moment de l'adolescence, dans un cadre bienveillant, connu et sécurisant. Il s'agit aussi pour certains jeunes d'un moyen de partir en vacances et de découvrir d'autres lieux.

Ils sont organisés pendant les périodes de vacances scolaires et répondent à différents objectifs :

- proposer à des jeunes d'accéder à des séjours que la situation financière familiale ne permet pas d'envisager dans un cadre privé (voyage à l'étranger, ski, etc.),
- offrir un temps de loisirs en contrepartie d'un don de temps et de travail (chantiers V.V.V.),
- finaliser un projet (par exemple, jeu de rôle Grandeur Nature ou organisation de voyages en Europe).



LES PROJETS

Les Projets Pédagogiques des structures sont élaborés autour :

- des orientations éducatives municipales et des axes du Projet Educatif De Territoire,
- de notre Projet Éducatif et de notre conception éducative en tant qu'association de parents d'élèves du territoire,
- des spécificités de chaque école, groupe scolaire ou structure d'accueil,
- des éléments de bilan propres à chaque structure issus de l'évaluation des actions de l'année précédente.

Le projet pédagogique est construit en équipe lors des temps de préparation et de concertation. C'est un outil de pilotage pour les équipes d'animation des différentes structures qui définit les axes de l'année, les objectifs opérationnels, et les moyens, outils et actions développés pour les atteindre, ainsi que les éléments d'évaluation.

Il fixe le cadre de référence en termes de pratiques éducatives pour l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des enfants et des jeunes.

Les différents projets présentés sont une déclinaison à l'échelle d'une activité, d'un événement ou d'une série d'événement des projets pédagogiques et du projet éducatif de l'association. Ils témoignent de la richesse de l'engagement des professionnels et des bénévoles.

LES JOURNEES D'ANIMATION

Carnaval : voyage à travers le temps

Organisé par l'Amicale, le carnaval de la ville donne lieu chaque année à une journée de fête dans une ambiance familiale et conviviale.

Cet événement s'adresse aux enfants de Saint-Orens et à leurs familles, qui viennent en nombre profiter des jeux et des ateliers préparés par les équipes d'animation de l'association. En 2024, le carnaval a eu lieu le dimanche 3 mars sur la place Jean Bellières.

Dès le mois de décembre 2023, tous les enfants, de la grande section au CM2, ont participé au choix du thème du carnaval en votant pour leur univers favori parmi 5 propositions : c'est finalement « Voyage dans le temps » qui a été retenu.

Les équipes d'animation et les enfants ont ensuite été très impliqués dans la préparation du Carnaval, à travers la réalisation de décors, la répétition d'une chorégraphie collective, la fabrication des chars, et la création de jeux thématiques.

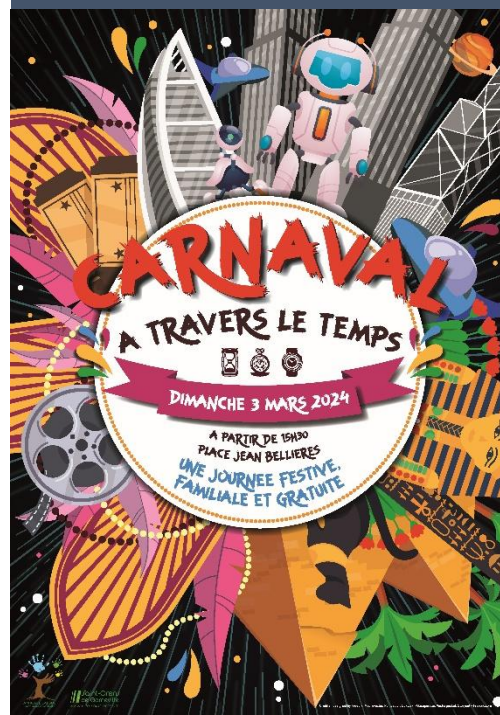
Le jour du Carnaval, les familles ont pris part à un voyage à travers le temps au cours d'une histoire les plongeant dans 3 époques différentes. Elles ont participé à des grandes animations de foule, des jeux répartis sur des stands thématiques, et un défilé dans le quartier de la place.

La fête a été accompagnée par la fanfare Bandalida qui a mis en musique cette journée. Des parents bénévoles et des membres élus de l'association ont également été présents toute la journée pour installer et ranger le matériel, organiser le stand maquillage, tenir la buvette, et encadrer le défilé.

En amont de l'événement, l'Amicale met en place un projet global d'animation sur les différents groupes scolaires à travers le CLAE et pendant les temps de vacances au CLSH.

Cela permet aux enfants de vivre des temps autour de l'imaginaire, et de mettre en œuvre leur créativité pour créer les décorations de la place et fabriquer le char de leur école.

Des grands jeux et des animations spéciales rythment la semaine avant le jour-J pour préparer l'événement avec les enfants, et de leur donner envie d'y participer.



Le Festival de l'Amicale

En 2022, élus et salariés de l'Amicale ont mené une réflexion collective sur le format de la fête de l'association pour imaginer une nouvelle manifestation plus en phase avec les valeurs, les dynamiques, et les publics accueillis actuellement. De cette démarche est née l'idée du Festival de l'Amicale, un temps fort festif, familial et intergénérationnel.

Après le succès des deux premières années, la 3^e édition s'est tenue au parc du Château Catala le samedi 15 juin 2024. Cette journée a été pensée pour rassembler enfants, jeunes, et familles autour de valeurs structurantes pour l'association : la convivialité, l'accessibilité, le plaisir de jouer et de découvrir ensemble.

Le Festival propose une diversité d'activités ludiques, sportives, artistiques et culturelles, pensées pour tous les âges. Ces animations prennent la forme de stands ouverts tout au long de la journée, et accessibles librement. On y retrouve une ludothèque et un espace dédié aux plus petits ainsi que des pôles thématiques : numérique, scientifique, artistique, et sportif. Dans ce dernier espace, les participants de tous âges pouvaient s'initier à diverses activités sportives et immersives, dont l'archery tag. Les Francas du Tarn ont quant à eux présenté aux festivaliers leurs vélos atypiques. Des grands jeux collectifs adaptés aux enfants de maternelle et d'élémentaire ont aussi rythmé la journée en plongeant les familles dans l'univers de la cuisine à la recherche des ingrédients pour composer un gâteau géant.

Parmi les temps forts de la journée, on compte également deux spectacles gratuits, un premier pour les plus petits en ouverture de journée, proposé par la compagnie Moliseti, et un second après le repas, en clôture des festivités, présenté par la compagnie Lumière Crue. Enfin, comme chaque année, la journée s'est terminée par un grand repas collectif préparé par les parents bénévoles.

De nombreux parents, qu'ils soient bénévoles, élus au sein de l'association, ou simples participants, se sont impliqués dans l'organisation, la mise en place, et l'animation de cette journée.

La mobilisation de ces parents, aux côtés des salariés présents lors de cette journée, reste un pilier essentiel de cette aventure collective. Leur participation, que ce soit en amont de l'événement ou le jour même, témoigne de leur volonté de construire des projets avec et pour les familles. Cette implication crée des liens durables, renforce le sentiment d'appartenance à l'association, et œuvre à encrer la coéducation dans la vie locale. Le Festival constitue alors un espace d'engagement citoyen, où chacun trouve une place pour agir, transmettre et partager.



L'Amicale se met au vert

L'ASMAV (l'Amicale Se Met Au Vert) est une journée organisée et portée par les parents élus de l'association autour de l'éducation relative à l'environnement. L'édition 2024 a eu lieu le dimanche 13 octobre 2024.

Cette journée est un événement familial, convivial et festif dont le programme comprend une balade à vélo, la projection de deux films au cinéma Studio 7 à Auzielle, des ateliers ludiques et créatifs, et un pique-nique collectif. Dans un souci d'accessibilité, seules les séances de cinéma sont payantes, avec un coût de 2€ par personne et par séance.

Pour les 120 participants, la journée a commencé par un temps de rassemblement avant le départ de la randonnée à vélo allant de Saint-Orens à Auzielle, soit un parcours d'environ 5km.

Au cours de la journée, des parents et des associations ont animé des espaces de jeux et des ateliers, comme l'initiation à l'origami et la découverte de jeux en bois. Les Francas du Tarn étaient également présents avec leurs vélos atypiques, tout comme SONE et de SOBC, deux associations locales qui œuvrent à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.

En milieu de matinée, les enfants les plus jeunes, accompagnés de leurs parents, ont pu assister à la première projection de la journée. Ils ont découvert cinq courts-métrages regroupés sous le titre « Petits contes sous l'océan », une odyssée sous-marine à la rencontre d'animaux aquatiques mythiques.

Après le temps de repas sous forme de grand pique-nique collectif et zéro déchet dans le parc de Studio 7, les familles ont pu voir le deuxième film de la journée. Le documentaire « La vallée des loups » retrace le voyage incroyable de son réalisateur Jean-Michel Bertrand qui a fait le pari de retrouver et d'approcher des loups dans leur environnement naturel.

Les deux films diffusés durant cette journée permettent d'aborder les sujets de la biodiversité, de la préservation de la nature, et de la richesse de notre environnement, tout en se plaçant à hauteur d'enfant.

Petits contes sous l'océan

Ce programme de 5 courts métrages a amené les spectateurs les plus jeunes à la découverte d'incroyables légendes insulaires, et d'univers aquatiques merveilleux. Un véritable voyage en immersion sous l'océan.

La vallée des loups

Ce documentaire tout public raconte l'incroyable voyage du réalisateur qui, après trois années passées à bivouaquer en pleine nature, parvient à remonter la piste des loups et finit par se faire accepter par la meute.

L'AMICALE SE MET AU VERT !

**Dimanche 13 Octobre 2024
A partir de 9h30**



Animations sur le thème de l'environnement

Randonnée vélo de St Orens vers Auzielle

Projection de 2 films au cinéma Studio 7

A 11h00 : Petits contes sous l'océan (3 ans et +)

A 13h30 : La vallée des loups (6 ans et +)

Tarif unique 2€ la séance

Nombre de places limité

Pique-nique zéro déchet dans le parc de studio 7

Les inscriptions pour les séances de cinéma se feront via Hello Asso en flashant le QR code ou en remplissant le bulletin d'inscription papier disponible à l'accueil de votre CLAE.



L'info ? Je gère !

Chaque année, en novembre ou en décembre, l'association organise une journée de pratiques éducatives variées autour d'une thématique forte, en lien direct avec nos intentions éducatives. En 2024, l'Amicale a souhaité sensibiliser les familles aux médias et à l'information à travers la journée intitulée **L'info ? Je gère !** qui s'est déroulée le samedi 30 novembre 2024 à l'Espace Marcaissonne.

Le programme était constitué d'ateliers et de jeux adaptés à tous les âges pour que chaque participant puisse s'initier à la collecte, la transmission et la production d'informations.

Un espace permettait aux plus petits de jouer avec les images, créer leurs propres histoires, et découvrir des médias adaptés à leur âge ; les enfants les plus grands pouvaient, quant à eux, se mettre dans la peau de journalistes en herbe en écrivant leur propre article ou en créant la une de leur journal, apprendre à démêler le vrai du faux en analysant des publications et en distinguant les informations des publicités, ou encore découvrir comment l'IA s'immisce dans le monde des médias de façon de plus en plus réaliste.

Cette journée était organisée en partenariat avec la médiathèque de Saint-Orens, les Francas de Haute-Garonne, Text'Orens et Phil'Orens qui ont tous animé des ateliers à nos côtés.

Journée de la petite enfance

La première journée de la petite enfance et de la parentalité, organisée par la Ville de Saint-Orens, en partenariat avec SONE, Aliso, Baby Coccinelle, et l'Amicale Laïque, s'est déroulée le samedi 12 octobre 2024 au château Catala. Cette journée a permis de proposer aux familles des espaces de jeu et de découverte adaptés aux enfants de 0 à 6 ans. L'Amicale a animé des ateliers, et un plateau radio en lien avec l'environnement et la biodiversité permettant aux plus jeunes de se familiariser avec les insectes de nos jardins, la pollinisation, le cycle de vie des plantes, ou encore les sons de la nature.



En 2019, nous fêtons les 30 ans de la Convention Internationale relative aux Droits des Enfants (CIDE) avec la journée d'animation consacrée à cet anniversaire ;

en 2022, nous proposons aux familles de se plonger dans le monde des sciences et de l'expérimentation avec *Osons la science* ;

en 2023, c'est l'Education Relative à l'Environnement et le développement durable qui étaient à l'honneur avec *Bienvenue à Nature en Marcaissonne*.

LES PROJETS PHARES DES CLAE

La Semaine des arts

Depuis sept ans, l'association organise la Semaine des Arts, un temps fort qui mobilise l'ensemble des équipes et des enfants des CLAE et qui a pour objectif de favoriser l'accès à la culture, d'encourager l'expression artistique, et de valoriser la créativité des enfants.

Tout au long de la semaine du 21 au 24 mai 2024, les enfants ont été incités à découvrir des techniques variées d'expression plastique, corporelle, ou visuelle. Peinture, collage, théâtre, écriture, photographie, land art, danse et gymnastique : les ateliers étaient pensés comme des espaces d'expérimentation dans lesquels les enfants étaient invités oser, tester, et créer. Cette semaine a aussi permis de mettre en valeur les œuvres réalisées tout au long de l'année dans le cadre des ateliers d'expression et de création. Les productions des enfants ont été exposées dans les structures, dans les halls d'entrée, ou autres espaces, transformés en galeries éphémères.

La Semaine des Arts permet des échanges entre enfants, animateurs, et familles, qui favorisent le respect des idées de chacun, et contribuent à renforcer la coopération et l'ouverture culturelle.

Cette édition a confirmé l'importance de proposer des temps forts culturels accessibles à tous, où chacun peut s'exprimer librement, créer, et être valorisé.

Ces espaces d'expression, d'expérimentation, et de découverte, alliés à des dispositifs de mise en valeur des réalisations des enfants, sont autant de moyen de développer la connaissance et l'estime de soi.



Le spectacle à Altigone

La soirée spectacle des CLAE a eu lieu le jeudi 23 mai 2024 à Altigone.

Ce moment festif a permis aux enfants des 3 CLAE élémentaires de présenter leurs créations de danse, de théâtre, de chant choral, et de gymnastique et de vivre une expérience forte en montant sur la scène d'une véritable salle de spectacle. Une sélection d'œuvres d'enfant, encadrées pour l'occasion, a aussi été exposée.



Les projets autour du livre et de la lecture

A travers différents projets, adaptés aux publics des CLAE maternelles et élémentaires de Saint-Orens, les équipes d'animation de l'association se mobilisent tout au long de l'année pour proposer aux enfants des ateliers, des animations, et des séances de découverte variés, qui leur donnent envie de se plonger dans l'univers de la lecture.

Elles s'attachent à transmettre le plaisir de la lecture, en mettant en vie des temps d'animation qui sortent du quotidien, pour découvrir le livre de différentes façons.

L'opération Partir en livre

Chaque année, l'opération nationale Partir en livre est à l'origine, dans toute la France, d'événements et d'animations en lien avec la lecture. Depuis 2022, l'Amicale prend part à cette manifestation à son échelle en mobilisant les équipes d'animation de tous les CLAE pour mettre en lumière la lecture et le livre à travers des ateliers et des activités variés.

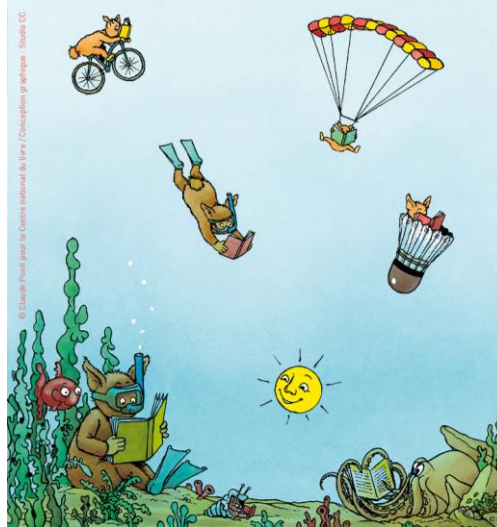
Pendant une semaine, au cours du mois de juin, chaque CLAE a mis en place des animations adaptées aux différentes tranches d'âges pour partager le plaisir de la lecture, s'initier à la création d'histoires, et expérimenter différentes façons de conter un récit : fabrication de livrets et d'objets-livres, création de bandes-dessinées à partir de planches vierges à compléter, lecture de livres grâce à la technique du kamishibai, mise en vie d'espaces de lecture collective.

Cette semaine a également permis de développer des arbres à livres, des espaces décorés et animés par les enfants, où chacun pouvait venir emprunter, déposer ou découvrir un ouvrage.

“ Lire est essentiel pour découvrir, pour grandir, pour imaginer, pour s'étonner, pour s'émouvoir, pour se cultiver, pour comprendre, pour apprendre, pour rire, pour prendre du plaisir... Donner et partager le goût de lire, le goût du livre, le goût de l'écriture sont des enjeux éducatifs premiers [...] ”

L'Amicale Laïque partage cette volonté, formulée par les Francas, d'utiliser le livre et la lecture sous toutes leurs formes comme des outils éducatifs permettant la transmission, la découverte, et l'ouverture au monde. Il s'agit d'un axe fort du projet de l'association qui se traduit par des actions régulières au sein des différentes structures.

PARTIR EN
Fête ses dix ans **LIVRE** Sports & jeux
19.06 — 21.07.2024



Le Festival du Livre Jeunesse Occitanie

Depuis plusieurs années, l'Amicale propose à un groupe d'enfants de s'engager dans un projet de longue durée, imaginé en partenariat avec l'association FLJ, à l'origine du Festival du Livre de Jeunesse Occitanie qui récompense chaque année, à Saint-Orens, des auteurs de livres destinés aux enfants.

Dans le cadre de ce projet, 12 enfants, 4 enfants de CM2 des 3 écoles élémentaires de la ville, se sont réunis une fois par semaine, à partir du mois de novembre 2024, et jusqu'au mois de janvier 2025, pour former un jury et décerner un prix à l'auteur de leur choix. Pendant les différentes séances, accompagnés par une animatrice CLAE et une intervenante du Festival, ils ont été encouragés à développer leur esprit critique, leur curiosité, et leur capacité à argumenter.



Le projet inter-CLAE

Pour les enfants, il s'agit d'un travail de lecture, d'échanges, de débats, et de votes qui dure plusieurs semaines. Ils ont tous lu les livres sélectionnés, établi des critères communs, débattu, et exposé leurs avis, puis ils ont voté pour désigner leur coup de cœur.

Ils ont préparé ensemble un temps de rencontre avec les auteurs, et imaginé la forme que prendra leur intervention lors de la clôture du Festival. Ils ont aussi enregistré une émission de radio, dans le studio professionnel de Radio Mon País, au cours de laquelle ils ont expliqué leur implication, leur cheminement, et leurs réflexions collectives. Enfin, lors du week-end de clôture du Festival, le groupe a remis le prix à l'auteur sélectionné à l'issue de leurs délibérations : Frédéric Maupomé pour son livre *La quête*.

Le Festival du Livre jeunesse est organisé par l'association du même nom depuis 2003. Cet événement se termine chaque année par un week-end de fête à Saint-Orens, lors duquel les enfants qui participent au projet remettent un prix à l'auteur de leur choix.

Ainsi, le festival est une occasion unique de créer des liens et de favoriser les échanges entre lecteurs et auteurs de livres dédiés à la jeunesse.

Au cours du projet, les enfants ont découvert le plaisir de la lecture, et se sont impliqués, pendant plusieurs semaines, dans un processus collectif et démocratique. Cette expérience leur a aussi permis d'explorer leur territoire, et de créer des liens avec des structures culturelles locales.

25 ET 26 JANVIER 2025
23^{ÈME} FESTIVAL DU LIVRE
DE JEUNESSE OCCITANIE
SAINT-ORENS DE GAMEVILLE - TOULOUSE MÉTROPOLE



Qui sont ces héros?

La Commission Menu

Depuis plusieurs années, l'Amicale participe à la Commission Menu, afin de proposer aux enfants un espace d'expression et de participation. Les enfants qui mangent à la cantine peuvent intégrer ce projet qui dure toute l'année scolaire, et qui les amène à réfléchir à la composition des repas du midi, et plus largement à leur alimentation tout en s'engageant au service du collectif.

Le groupe est composé d'enfants des 3 CLAE élémentaires de la ville qui se font les porte-parole de tous ceux qui mangent à la cantine : ils prélèvent les remarques des autres enfants, synthétisent ces propositions, et se rendent aux séances de la Commission Menu pour les exposer aux autres participants. Accompagnés par une animatrice référente du projet, ils s'impliquent dans les décisions collectives et proposent des pistes d'amélioration. Au cours des échanges, ils sont amenés à exposer leurs opinions et à prendre en compte et respecter l'avis des autres.

La Commission Menu est un espace d'échange et de discussion pour tous les acteurs qui interviennent autour des repas fabriqués et servis par la cuisine centrale de Saint-Orens.

Autour de la table, on retrouve des agents qui conçoivent, fabriquent et distribuent les repas, dont le responsable du service et la diététicienne qui élabore les menus, mais aussi des élus municipaux, et des représentants des bénéficiaires qui utilisent les services de restauration collective.

Lors de ces temps de rencontre, l'objectif est de réfléchir ensemble à la composition des repas, d'élaborer des propositions pour les futurs menus, et de donner un avis sur les menus passés.



La visite de la cuisine centrale

Les enfants des CLAE élémentaire Catala et Henri Puis ont été invités à visiter la Cuisine Centrale Municipale. Les groupes d'enfants ont été guidés dans leur visite par Sébastien Menou, responsable du Service Restauration de la ville.

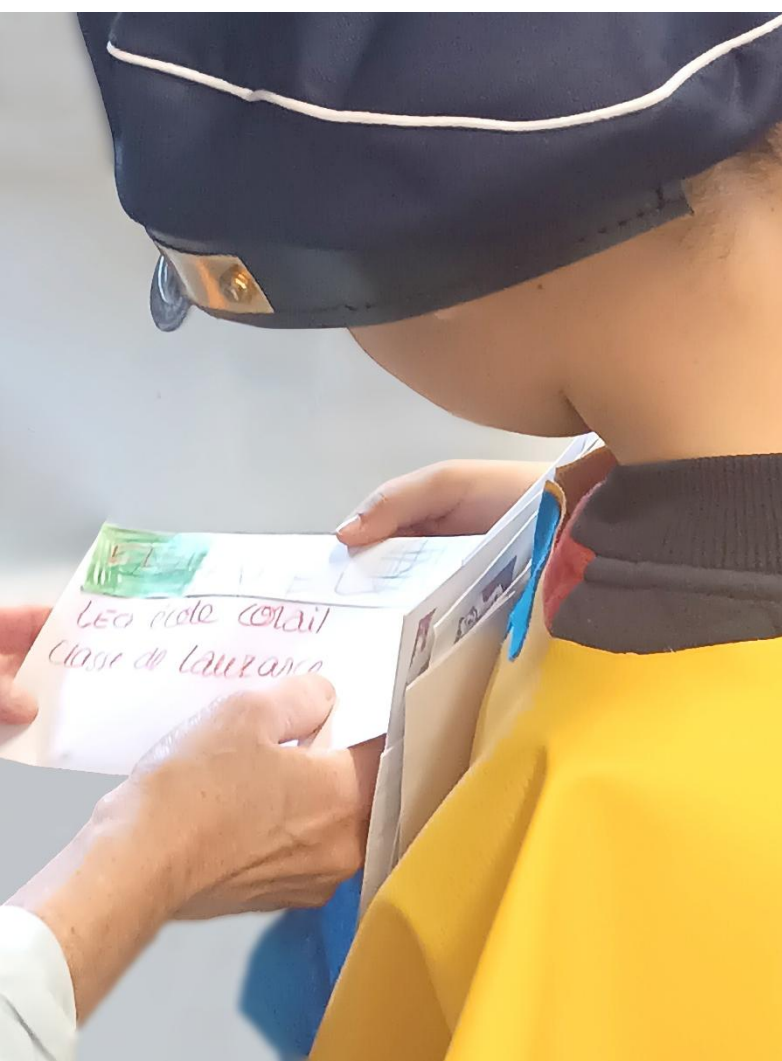
L'objectif de cette sortie était de permettre aux enfants, en tant qu'usagers quotidiens du service de restauration scolaire, de comprendre le circuit de fabrication des repas, de la réception des produits bruts jusqu'au service dans les assiettes. Au fil du parcours, les enfants ont découvert les différentes zones de travail de la cuisine, les normes d'hygiène et de sécurité qui encadrent la fabrication en restauration collective, et les équipements professionnels utilisés par les cuisiniers.

Cette immersion dans les coulisses de leur assiette a été très appréciée par les enfants, qui ont montré un grand intérêt pour les explications et un réel enthousiasme à comprendre ce qui se déroule en amont de leur repas quotidien.

La Poste

Tout au long de l'année scolaire, en maternelle comme en élémentaire, les enfants des différents CLAE peuvent participer à des ateliers de création et de diffusion de courriers à destination des enfants des autres écoles de la ville.

Comme dans un vrai bureau de Poste, chacun réalise son courrier, l'illustre et le rédige, puis le met dans une enveloppe qu'il a préparée pour l'envoi en y écrivant le nom, le prénom, et l'école de son destinataire. Le courrier est ensuite timbré et tamponné avec la date du jour, puis il est déposé dans la boîte aux lettres commune. Un « facteur », costumé pour l'occasion, passe régulièrement relever le courrier sortant, et distribuer le courrier entrant aux enfants.



Lorsque les courriers arrivent à destination dans les différentes écoles, ils sont distribués par le « facteur », puis ouverts par les destinataires qui peuvent à leur tour participer à un atelier de la Poste de leur propre CLAE pour y répondre.

Au fil des semaines, des correspondances peuvent prendre forme entre les enfants, et leur permettre de créer des liens à distance.

Ces ateliers favorisent aussi les capacités d'expression des enfants, qu'il s'agisse de dessins ou de lettres en fonction de leur âge.

Avant d'en arriver à la réalisation de courriers, les enfants ont participé à des séances d'initiation pour découvrir la boîte aux lettres et les différents courriers et colis qui peuvent être expédiés. Qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? Comment ça fonctionne ? Autant de questions auxquelles ils ont répondu avec l'aide des animateurs référents du projet sur les différentes structures.

Ils ont ensuite manipulé le matériel spécifique à cet atelier, et appris à utiliser les tampons et les enveloppes pour y faire figurer la date, le timbre, l'identité du destinataire et celle de l'expéditeur.

Une fois les enfants autonomes, le bureau de Poste ouvre ses portes et ceux qui le souhaitent peuvent préparer et expédier des courriers. Ils choisissent à qui s'adresser, et le message qu'ils veulent envoyer.

Les partenariats avec les associations locales

Quatre associations locales sont intervenues tout au long de l'année au sein des CLAE élémentaires. Ces temps enrichissent le parcours éducatif des enfants tout en favorisant leur curiosité, leur créativité, et leur ouverture au monde.

Les partenariats locaux permettent aussi aux enfants de découvrir leur territoire et d'accéder à des pratiques sportives et artistiques dont certains d'entre eux ne bénéficient pas par ailleurs.

Altidanse

L'école de danse Altidanse a proposé un atelier régulier dans les écoles élémentaires. Un professeur de danse est intervenu une fois par semaine, sur le temps du soir, durant un trimestre dans chaque école. Ce cycle d'ateliers permet aux enfants de découvrir différentes formes d'expression corporelle, de développer leur sens du rythme, leur coordination et leur confiance en eux.

Le travail mené tout au long du cycle a donné lieu à une restitution sous forme de spectacle de danse présenté aux familles, offrant ainsi un moment de valorisation et de partage.

Phil'Orens

L'association Phil'Orens, engagée dans la promotion de la philosophie à travers des actions culturelles, est intervenue dans les 3 CLAE élémentaires en proposant une séance toutes les 2 semaines. Ces ateliers philosophiques abordent des thématiques proches des enfants telles que l'amitié, la famille, le bonheur, ou les émotions à partir de questions ouvertes.

Les enfants sont alors encouragés à s'exprimer librement, à écouter les autres, et à argumenter dans un cadre bienveillant qui leur permet de réfléchir autrement et de développer leur esprit critique.

Text'Orens

L'association Text'Orens, qui œuvre pour la valorisation de l'expression écrite, de la littérature, et de la poésie, a animé des ateliers dans 2 CLAE élémentaires, à raison d'une séance toutes les 2 semaines, tout au long de l'année scolaire. Au fil des jeux, les enfants découvrent le plaisir d'écrire, de jouer avec les mots, et d'inventer des histoires ou des poèmes dans un esprit ludique et créatif.

Ces ateliers stimulent leur imagination et renforcent leur goût pour la lecture et l'écriture tout en offrant un espace d'expérimentation dans lequel ils osent essayer.

Roller Skating Saint-Orens

Le Roller Skating Saint-Orens, affilié à la Fédération Française de roller, a proposé une initiation au roller sous forme de 2 ateliers hebdomadaires organisés entre midi et deux à la Halle sportive. 2 groupes d'enfants se sont succédés : un premier de 12h à 13h, et un second de 13h à 14h.

Encadrée par un éducateur diplômé, cette activité a permis aux enfants de découvrir une discipline sportive ludique, tout en développant leur équilibre, leur coordination et leur maîtrise de l'espace. L'enthousiasme des participants a témoigné du succès de cette initiative.

LES PROJETS DES CLAE PAR STRUCTURE

Le Football Club Catala

Pendant la pause méridienne, les enfants d'élémentaire ont le choix entre plusieurs activités qui leur permettent de jouer ensemble.

Parmi toutes les propositions, le football est l'une des activités préférées des enfants, et les match organisés par les animateurs, ou de façon spontanée par les enfants eux-mêmes, peuvent rassembler un grand nombre de participants. Le projet du Football Club Catala a vu le jour pour structurer ces rassemblements et permettre à tous ceux qui le souhaitent de prendre part aux matchs.



L'organisation des matchs

A partir de janvier 2024, les enfants qui souhaitent participer à ce projet se sont inscrits auprès des animateurs, et ont constitué 5 équipes fixes de 8 joueurs.

Avant de débiter le tournoi, chaque enfant s'est engagé à respecter les règles du jeu et de vie collective qui garantissaient que les séances se déroulent de façon sereine et agréable pour tous. Ils se sont ensuite retrouvés pour une séance d'entraînement et une séance de tournoi par semaine, tous les lundis et jeudis : les enfants de CM1 et de CM2 jouaient les uns contre les autres le lundi, et s'entraînaient le jeudi, tandis que les enfants de CE1 et de CE2 s'entraînaient le lundi et jouaient le jeudi. A la fin de la saison, les équipes se sont rencontrées pour un grand tournoi réunissant l'ensemble des joueurs.

Il n'est pas toujours facile pour les enfants de s'organiser seuls pour que les matchs de foot se déroulent de façon sereine, juste, et pour permettre à tous de jouer dans une ambiance conviviale.

L'équipe d'animation du CLAE Catala a mis en place une organisation pour que ces matchs puissent toujours avoir lieu de façon régulière, tout en proposant aux enfants un cadre de jeu structuré, sécurisant, et équitable.

L'activité football n'est plus considérée comme un simple jeu de cour, mais devient un projet d'animation à part entière : tous les animateurs de l'équipe se sont impliqués dans sa mise en vie, et ont fait en sorte que les enfants puissent passer un moment agréable en compagnie des autres joueurs.

Ce projet permet, à travers le sport, de mettre en vie des valeurs de respect, de tolérance, de coopération, et d'entraide qui sont indispensables à la vie en collectivité.

L'atelier radio du Corail

Il y a quelques années, l'association s'est dotée du matériel nécessaire pour animer des plateaux radio et permettre aux enfants de découvrir ce média. Plusieurs animateurs ont été formés à cette pratique et animent régulièrement des ateliers d'expression et d'échange avec les enfants.

Au CLAE du Corail, cet atelier « Radio » a lieu tous les vendredis midi du mois de novembre 2023 au mois de mars 2024, en élémentaire avec un groupe de 15 enfants, du CE2 au CM2.

Lors de la période de novembre et décembre 2023, l'atelier était ouvert à tous les enfants qui souhaitaient y participer. Ensuite, à partir de janvier 2024, un groupe fixe a été constitué pour permettre aux enfants qui le souhaitent de s'investir pleinement dans ce projet.

Ils ont pu découvrir le matériel et son utilisation, s'exprimer, participer, écouter, apprendre à parler dans un micro, à partager le temps d'enregistrement, et à se répartir la parole.

La première étape a été la découverte du matériel, et des techniques permettant de faire des enregistrements audios : les enfants se sont équipés d'un casque, et se sont installés devant leur micro pour expérimenter avec l'ensemble des outils à leur disposition. Ils ont ensuite écouté des podcasts, puis ont pu en parler lors de temps de débats enregistrés ; ils ont participé à des quizz, et ont échangé autour de thématiques de leur choix. Ils ont notamment abordé ensemble les sujets de l'égalité fille-garçon, de la violence, ou encore du harcèlement.

Au fur et à mesure des séances, ils ont animé eux-mêmes des jeux et enregistré une émission qu'ils ont préalablement écrite et préparée. Ils ont aussi été initiés à la manipulation de la table de mixage et de l'ensemble du matériel technique qui constitue le plateau radio.

A travers ce projets, au-delà de l'initiation à des techniques et à l'utilisation d'un matériel très spécifique, la volonté est de valoriser les capacités des enfants et des jeunes à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, d'apprendre à respecter l'autre dans sa prise de parole et dans ses opinions, de renforcer son esprit critique, et de favoriser l'ouverture sur son environnement et sur le monde.

Cette espace permet aussi aux enfants de s'exprimer librement sur les sujets choisis collectivement, et de partager leurs avis, leurs préférences et leurs opinions avec les autres enfants du groupe, dans un cadre sécurisé et rassurant.



Les Anims en herbe d'Henri Puis

Tous les mercredis après-midi depuis le mois d'octobre 2024, au CLAE Henri Puis élémentaire, les enfants du groupe Rouge (CM1 et CM2) peuvent proposer une activité à partager avec les plus jeunes pour la semaine qui suit.

Ce projet est né de l'envie qu'ont manifesté certains CM2 d'intégrer les activités des animateurs du groupe des CP/CE1 pour les aider.

En autonomie, ou accompagnés d'un animateur, ils prennent tout d'abord un temps pour organiser leur animation. Une fois décidés, ils partagent leurs idées avec l'animateur référent du projet qui veille à ce que tout soit en adéquation tant avec le public qu'avec nos intentions éducatives. Les enfants réfléchissent à ce qu'ils veulent faire, établissent la liste du matériel, indiquent l'espace qu'ils veulent utiliser, et cherchent les différentes ressources dont ils ont besoin. Ils établissent entre autres la liste du matériel et des chansons, qu'ils finalisent avec l'aide de l'animateur qui les accompagne, avant d'informer les enfants les plus jeunes de leur projet d'animation.

Le jour J, les *Anims en herbe* animent le temps de jeu qu'ils ont imaginé auprès d'un petit groupe d'enfants. Un animateur les soutient lorsque c'est nécessaire, et veille au bon déroulement de l'activité.

Les activités *Anims en herbe* qui ont déjà eu lieu ont eu beaucoup de succès auprès des enfants de CP et de CE1 : fabrication de slime, partie de Just Danse, ou encore quiz musical, tous ces temps de jeu ont permis de renforcer l'esprit de groupe et la communication entre les plus petits et les plus grands.

Le parcours culture espagnole de Catala

Entre avril et juillet 2024, un groupe d'enfants du CLAE Catala élémentaire, pouvant aller de 14 à 30 participants selon les séances, a pris part à un projet visant à leur faire découvrir la culture espagnole.

Les 2 animatrices à l'origine de ce projet avaient pour volonté de raconter et d'expliquer aux enfants certains éléments typiques de la vie en Espagne pour enrichir leurs connaissances à propos de ce pays.

Au fil des séances, les enfants ont appris des chansons en langue espagnole, le castillan, accompagnés de danses grâce au groupe musical Cantaluegos. Ce groupe espagnol est spécialisé dans les chansons pour enfants sur des rythmes dynamiques et entraînants, faciles à retenir et à comprendre.

Ils ont aussi appris certains mots de vocabulaire sous forme de jeux leur permettant de faire correspondre le mot qu'ils connaissent en français avec celui qu'ils découvrent en espagnol.

Le groupe a pu expérimenter des techniques artistiques diverses pour reproduire des œuvres de Pablo Picasso. A travers ces séances créatives, les enfants ont découvert plusieurs œuvres de cet artiste mondialement reconnu au style très caractéristique et reconnaissable.

Enfin, ils ont cuisiné des tapas lors d'ateliers culinaires qui leur ont permis de découvrir des recettes emblématiques de la gastronomie espagnole.

Les expos « Vie du CLAE » du Corail et d'Henri Puis

Le vendredi 18 octobre 2024, les équipes d'animation des CLAE Henri Puis maternelle et Corail maternelle ont convié les familles à les rejoindre autour d'une exposition qui présente la vie des enfants au CLAE.

Les parents ont ainsi découvert des photos, des affichages, et des vidéos qui leur ont permis de mieux comprendre comment se passe la journée de leur enfant en dehors des temps de classe.

Ces soirées ont également été l'occasion de parler de l'Amicale en mettant en avant le projet éducatif de l'association qui fait le lien entre toutes les activités des différentes structures.

Ces intentions sont résumées en 3 axes : l'épanouissement individuel et collectif, la complémentarité avec les autres acteurs éducatifs, et l'ouverture au monde des publics accueillis.



L'expo d'Henri Puis maternelle

L'équipe d'animation a souhaité mettre en avant les grands « thèmes » qui rythment les journées des enfants au CLAE : jouer, expérimenter, découvrir, et apprendre.

Ces 4 notions étaient développées sous forme de moments de vie retracés sur les différents temps d'accueil par des photos et des textes.

Pour chaque temps d'accueil, du matin au soir en passant par la pause méridienne, l'accent était mis sur les repères et les rituels imaginés par les animateurs pour structurer et sécuriser la journée de chaque enfant : chaque moment est pensé pour que les enfants se repèrent dans le temps, dans l'espace, et au sein du groupe.

Enfin, les projets phares de l'année étaient eux aussi présentés aux familles pour leur permettre de se projeter vers les périodes suivantes.

L'expo du Corail maternelle

L'exposition était composée d'affiches mêlant textes et images : pour mieux se rendre compte de l'aménagement proposé aux enfants lors des différents temps d'accueil, des photos présentaient les espaces de vie vides, puis en présence des enfants.

Une vidéo montrant les différents moments de vie du temps d'accueil du soir complétait cette présentation.

Les parents ont aussi pu participer à une visite guidée de la cantine, dans laquelle des tables étaient dressées comme pour le service du midi. Ils ont ensuite continué la visite dans un dortoir où des lits étaient disposés comme lors des temps de sieste.

En parallèle de ces temps de visite, d'autres membres de l'équipe ont animé des jeux et ateliers représentatifs de ce qui est proposé chaque jour aux enfants, et auxquels les familles pouvaient prendre part.

L'atelier danse d'Henri Puis

Durant les mois de mars et d'avril 2024, tous les mercredi après-midi, un groupe de 11 enfants du CLAE Henri Puis élémentaire ont participé à un projet d'expression corporelle mêlant danse chorégraphiée et exploration de mouvements libres.

Ce groupe, composé de 8 enfants de CP et de CE1 et de 3 enfants de CM1 et de CM2, a pris part à 6 séances allant de l'initiation à la danse à la représentation de leur création devant les autres enfants présents. L'enjeu était de guider et encourager les enfants à exprimer leurs idées et à collaborer pour développer leurs talents individuels tout en favorisant le travail d'équipe.

La première séance consistait en des échauffements et des exercices ludiques pour apprendre aux enfants à se coordonner et leur permettre de se familiariser avec différents mouvements de danse, adaptés à leurs capacités.

Ensuite, le groupe a été divisé en trois collectifs composés chacun d'enfants parmi les plus jeunes et d'une enfant plus expérimentée. Les enfants les plus grands étaient encouragés à partager leurs

Les objectifs de ce projet étaient multiples : favoriser l'entraide et le partage de connaissances entre les enfants, créer des liens entre les enfants des différents groupes d'âges qui ne partagent pas toujours des moments de jeux, et accompagner les enfants vers la création d'une chorégraphie élaborée collectivement au sein du groupe.

A travers les différentes séances, les enfants ont pris une place active dans la préparation du spectacle prévu pour clôturer le projet. Ils ont développé des capacités d'entraide, de collaboration, et d'écoute, afin de prendre des décisions communes qui conviennent à l'ensemble du groupe.



connaissances avec les autres en leur montrant différents mouvements à intégrer à leur chorégraphie. Des ateliers d'entraide et de répétition, durant de 15 à 20 minutes, ont ensuite permis aux différents groupes de se préparer à la représentation finale dans une démarche d'exploration créative.

Lors du dernier mercredi de la période, chaque groupe a présenté sa chorégraphie devant les autres enfants du CLAE. Cet événement a été l'occasion pour les enfants de partager leur travail avec leurs camarades, tout en célébrant les valeurs d'entraide et de collaboration qu'ils ont développées tout au long du projet.

Le projet autour de l'inclusion d'Henri Puis

A l'entrée en maternelle, tous les enfants n'arrivent pas avec la même expérience de la vie en collectivité, le même vécu, ni les mêmes besoins.

De ce fait, l'équipe d'animation du CLAE Henri Puis maternelle porte une attention toute particulière à ce que les fonctionnements, les organisations, et les propositions d'animations prennent en considération les spécificités des enfants et leurs besoins propres.

Chaque jour, une animation en très petit groupe est proposée aux enfants qui ont besoin d'un cadre plus souple, et à la fois plus repérant et sécurisant.

L'un des rôles principaux du CLAE est d'accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité, et lors des différents moments de la vie quotidienne.

Pour cela, les équipes d'animation imaginent et mettent en œuvre des projets qui favorisent l'inclusion de tous les enfants en prenant en compte chaque individualité.

Les enfants à besoins éducatifs particuliers sont ainsi accompagnés à entrer en interaction avec leurs pairs, et à développer leurs compétences sociales.



Les outils imaginés par l'équipe d'animation

Pour que chacun puisse bénéficier d'un environnement favorisant au mieux son bien-être et son développement, l'équipe a mis en place plusieurs outils.

Une frise chronologique a été affichée devant chaque lieu de rassemblement pour rassurer et sécuriser les enfants en leur permettant de visualiser ce qu'il va se passer, et de se repérer dans le temps quel que soit le moment de la journée. Le choix a été fait de concevoir cette frise à partir de pictogrammes : en effet, ces dessins simples représentant des actions connues de tous sont un moyen universel d'être compris par le plus grand nombre, y compris lorsque les enfants ne savent pas encore lire.

Des porte-clefs représentant les émotions les plus courantes ont été réalisés pour accompagner les enfants dans le repérage, la compréhension, et l'expression de leurs sentiments. Ces outils permettent aussi d'enrichir leur vocabulaire en lien avec les émotions, pour pouvoir associer un mot à ce qu'ils ressentent et souvent désamorcer des situations de tristesse ou de colère en portant l'attention sur un autre élément.

Une « boîte magique » a été mise en place pour accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions en agissant sur leurs sens, et en canalisant leur attention sur un objet. Les fidgets – de petits objets à manipuler – contenus dans la boîte répondent à un besoin de mouvement et permettent d'amorcer une transition en douceur pour sortir d'un état émotionnel trop envahissant.

Le projet Zabderfilio au Corail

Grâce au projet Zabderfilio initié par l'Ecole des Droits Humains et de la Terre de Toulouse, les enfants prennent part à des jeux pour découvrir les notions d'altérité, de singularité et de tolérance. Ils apprennent à accepter leurs différences et celles des autres sans que cela n'impacte leurs relations et leur façon d'être.

Ce projet permet aussi d'aborder les questions d'exclusion, de rejet, et les façons de lutter contre ces phénomènes en faisant preuve d'empathie.

Du 25 janvier au 6 juin 2024, un groupe de 24 enfants de grande section du CLAE maternelle du Corail se sont impliqués tous les jeudis dans la création d'une œuvre collective, pensée et réalisée entièrement par les participants pour refléter leur vision du personnage Zabderfilio, avec ses particularités et sa personnalité. La création des enfants a été valorisée lors de leur participation au Printemps des droits humains à Mondonville le 6 juin 2024 avec 150 autres enfants venus de différents CLAE de la région toulousaine ayant aussi participé au projet.

“ Dans le monde des animaux, comme dans celui des hommes, tout n'est pas beau et tout n'est pas laid, tout n'est pas normal et tout n'est pas bizarre. Ce monde est fait de surprises ! Zabderfilio, c'est justement l'une de ces surprises. Alors qu'aucun animal ne veut devenir son ami parce que tous le trouvent étrange, ils aideront Zabderfilio à être accepté dans sa différence ! ”

A travers ce projet, et bien d'autres, l'école des Droits Humains et de la Terre de Toulouse s'est donnée pour mission de participer au développement de la culture des droits humains dès le plus jeune âge. Elle souhaite permettre aux enfants de s'approprier ces droits pour mieux les comprendre, et ainsi mieux les respecter.



Les séances du projet

Pour préparer les séances, l'animatrice s'est appuyée sur les jeux de la malle pédagogique fournie par l'EDDHT lors des 2 jours de formation préalables à la mise en place du projet.

Ainsi, au fil des séances, les enfants ont découvert Zabderfilio par le biais de lettres qui leur étaient adressées et qu'ils réceptionnaient chaque semaine. A travers des jeux et des ateliers d'expression et de création, ils ont imaginé son histoire, et ils ont représenté ce personnage en assemblant différentes parties d'animaux sous forme de puzzle.

Enfin, ils ont inventé une chanson qui parle de Zabderfilio, de ses différences, et de sa personnalité. Ils l'ont ensuite apprise par cœur pour pouvoir la chanter lors du Printemps des droits humains.

LA PROGRAMMATION DU CLSH

Les thématiques, sorties, et interventions de l'année

Fin d'année

2 au 5
janvier



Arts, création, et expression corporelle

Spectacle de théâtre à la Comédie de Toulouse (Toulouse)
Séance de cinéma à Studio7 (Auzielle)

Hiver

12 au 16
février



Voyage dans l'espace

Visite de l'observatoire de Jolimont avec la Société d'Astronomie Populaire (Toulouse)

19 au 23
février



Voyage gourmand

Visite du Musée Cap Al Campestre, fabrication de pain et de jus de pommes avec des techniques anciennes (Lherm)

Printemps

8 au 12
avril



Découvertes scientifiques

Journée du Loisir Scientifique à la Cité de l'Espace (Toulouse)

15 au 19
avril



Déplacements durables

Sortie à vélo dans le quartier de Catala (Saint-Orens)
Intervenant : karts à pédales

7
périodes,

14
semaines,

65
jours

d'ouverture au cours de
l'année 2024.





Juillet



Piscine toutes les semaines

8 au 12
juillet



Semaine à thèmes selon l'âge

Jeux nautiques à Aqua-Parc au lac de Braguessou (Saint-Jory)
Visite de la grotte de Labouiche (Baulou)

15 au 19
juillet



JO en folie

Spectacle de théâtre sur la péniche Didascalie (Toulouse)

22 au 26
juillet



Dans l'histoire

Accrobranche à Tépacap (Rieumes)
Jeux de tir laser à Lasergame Evolution (Toulouse)
Intervenant : spectacle de magie

29 juillet
au 2 août



Créa-mains : invente et construis

Croisière sur la Garonne avec les bateaux Toulousains (Toulouse)
Fabrication de boîtes en bois à l'Atelier des bricoleurs (Toulouse)
Intervenants : constructions en Kapla, poterie, taille de pierre

Août

19 au 23
août



Partons à l'aventure

Piscine
Intervenant : ping-pong

26 au 30
août



Jouons tous ensemble

Jeu d'aventure immersif à Prison Island (Toulouse)
Visite du Quai des Savoirs (Toulouse)

Automne

21 au 25
octobre



A la découverte de notre animal (maternelle)



Tous égaux (élémentaire)

Escalade en salle à Start In Bloc (Quint-Fonsegrives)

28 au 31
octobre



Explorons la nature

Visite du labyrinthe de Merville
Journée du Loisir Nature à la forêt de Buzet (Buzet-sur-Tarn)

Fin d'année

23 et 24
décembre



L'art en fête

Intervenant : spectacle de marionnettes

Les journées éducatives portées par le CIRSTI

Dans une logique d'ouverture et de coopération avec d'autres structures, notre centre de loisirs participe chaque année à des actions régionales coordonnées par le CIRSTI Exposciences Occitanie.

Ces journées s'intègrent pleinement à notre projet éducatif, en valorisant la démarche de projet, la coopération, la curiosité scientifique et technique et l'engagement citoyen.

En amont de la participation des enfants à ces journées, nous mettons en place une semaine d'animation dédiée à la préparation des défis.

Cette semaine permet aux enfants de découvrir une problématique, de chercher des solutions, d'expérimenter, et de présenter un projet collectif. Cette préparation est essentielle pour les mobiliser et les rendre pleinement acteurs de ce projet.



La Journée du Loisir Scientifique

Cette journée constitue un moment fort pour les centres de loisirs engagés dans la valorisation de la culture scientifique puisqu'elle vise à la rendre accessible, ludique et attractive pour les enfants.

Les enfants du groupe des Loups ont préparé cette rencontre en menant différents projets scientifiques qu'ils ont ensuite présentés sur place. Trois groupes ont été constitués pour travailler sur trois sujets différents : la biodiversité et la vie aquatique, l'univers spatial, et les grands principes mécaniques.

Le jour de la JLS, le 11 avril, les enfants ont pu expliquer leur démarche, découvrir les projets des autres, et explorer les nombreux espaces proposés à la Cité de l'Espace.

Cette journée, conçue pour favoriser l'apprentissage par le jeu, l'observation, la manipulation et l'échange entre enfants s'inscrit dans une continuité éducative en lien avec les valeurs que nous défendons.

La Journée du Loisir Nature

Cette journée des enfants de 6 à 11 ans de plusieurs centres de loisirs de la région Occitanie autour de la découverte et de la préservation de la biodiversité.

La participation repose sur un principe d'engagement : chaque groupe doit relever un défi en lien avec la nature, qu'il présentera le jour de l'événement.

Cette année, le groupe des loups a travaillé sur différents projets : l'arbre à insectes, les espèces mal aimées de la biodiversité, les arbres et leurs fonctions, et les méthodes d'inventaire naturaliste. Cette préparation a été l'occasion de recherches, de constructions, et d'expérimentations.

Lors de la JLN, le 31 octobre, à la forêt de Buzet, les enfants ont présenté leurs projets et ont participé à des ateliers animés par les structures partenaires présentes : Les Petits Débrouillards, Léo Lagrange, MIGADO, et la Maison de la Biodiversité.

Les veillées de l'été

Pendant l'été, l'association a organisé des veillées pour chaque tranche d'âge. A travers ces temps d'accueil en très petits groupes, l'objectif est de permettre aux enfants de partager des moments de convivialité en dehors du cadre habituel.

Chaque veillée accueillait 8 enfants de maternelle ou 12 enfants d'élémentaire, encadrés par 2 animateurs. Après la journée de CLSH, lorsque tous les autres enfants étaient rentrés chez eux, les participants pouvaient continuer de jouer, préparer leur repas, et vivre une soirée de jeux thématiques.

La veillée des Marmottes

Le 17 juillet s'est déroulée une veillée musicale rassemblant divers jeux de danse. Les enfants ont aussi pris part à la préparation de leur repas.

La veillée des Écureuils

La veillée des écureuils a eu lieu le 24 juillet autour de parties de Just Dance, de jeux musicaux, et de préparation de pizzas.

La veillée des Ours

Le 25 juillet, les ours ont participé à des parties de Just Dance, un blind test spécial Disney, et un atelier de cuisine pour préparer leur repas.

La veillée des Cerfs

Les cerfs ont aussi vécu une soirée musicale autour de Just Dance, d'un blind test, et d'un atelier culinaire le 31 juillet.

La veillée des Loups

Le 28 août, les loups ont joué au jeu du Loup-Garou et ont confectionné des pizzas lors d'une veillée dédiée aux jeux d'ambiance.

La veillée des Aigles

Le 21 août, les aigles ont participé à un cache-cache géant dans tout le centre de loisirs, et ont préparé des wraps pour leur repas.

La semaine Créa-mains

Du 29 juillet au 2 août 2024, tous les enfants du CLSH ont participé à une semaine consacrée aux techniques de créations manuelles et artistiques.

Avec l'accompagnement d'artistes et artisans professionnels, les différents groupes ont développé leur créativité en découvrant, puis en explorant et en expérimentant des techniques qui leur étaient pour la plupart inconnues.

Certains enfants ont pris part à un atelier de taille de pierre grâce à l'intervention au centre de loisirs d'un tailleur de pierres professionnel. Ils ont été initiés aux techniques de taille grâce à des outils adaptés, présentés par l'intervenant.

Un autre groupe a participé à un atelier de travail du bois. Accompagnés tout au long de l'activité par des menuisiers de l'Atelier des bricoleurs à Toulouse, les enfants ont appris à manipuler différents outils en toute sécurité pour leur permettre de réaliser une boîte en bois.

Les plus petits ont réalisé tous ensemble des constructions géantes en bois telles qu'un oiseau, une girafe, et un monument à l'aide de Kapla.

Les enfants ont aussi sculpté de l'argile appris à confectionner de petits objets comme des vases, des tasses, des figurines d'animaux, ou encore des porte-crayons. Une céramiste professionnelle a animé les ateliers de façonnage et a réalisé le vernissage des créations.

Elle les a ensuite rendues aux enfants qui les ont exposées pour les présenter aux familles, aux côtés des boîtes en bois et des pierres taillées réalisées par les autres groupes.

LES PROJETS D'ANIMATION DU CLAS

Les séances d'accompagnement à la scolarité

Ce sont des séances qui sont consacrées à l'accompagnement personnalisé sur le travail scolaire, la méthodologie, l'organisation, l'attitude, etc. Les séances s'organisent autour de divers ateliers qui mêlent compétences scolaires et habiletés sociales, qu'elles soient de l'ordre du savoir-faire ou du savoir-être.

Elles s'appuient sur des temps collectifs orientés sur l'apprentissage par des moyens détournés (notamment par le jeu) et des moments d'accompagnement plus individualisés.

Les contenus sont abordés en une succession de temps courts, de 20 à 30 minutes maximum, et prennent toujours une forme ludique permettant aux enfants d'aborder et de travailler leur scolarité autrement, par des biais différents de ceux utilisés en classe.

L'enjeu est de favoriser le bien-être de l'enfant ou du jeune dans sa scolarité, la confiance en soi, la gestion de ses émotions, la construction d'une image de soi positive, et la valorisation de ses compétences et de ses réussites.



La construction des séances d'accompagnement à la scolarité

Deux temps collectifs, au début et à la fin de la séance structurent et ritualisent l'accompagnement en donnant des repères aux enfants et aux jeunes et en les mettant en condition pour travailler plus spécifiquement les compétences psychosociales nécessaires à l'apprentissage, au bien-être, et à la réussite scolaire.

Un temps de goûter ouvre chaque séance afin de formaliser la transition entre le temps de classe et l'entrée dans le dispositif, tandis qu'un moment de jeu en grand groupe finalise le temps d'accompagnement en mobilisant la concentration, la mémoire, et la prise de parole avant de clore la séance.

Le cœur de la séance se déroule sous forme de temps d'accompagnement en petits groupes d'environ 4 enfants ou jeunes durant lesquels l'accompagnateur est présent pour les soutenir et leur permettre de faire évoluer leurs compétences scolaires, et plus particulièrement l'organisation du travail, la méthode, l'autonomie et la compréhension des consignes.

Les parcours culturels

Les enfants et les jeunes accueillis dans le cadre du CLAS rencontrent des difficultés liées au travail scolaire, mais ils présentent aussi des problématiques au niveau de la connaissance de soi, du comportement, de la socialisation, ou encore de la confiance en soi.

Face à ces enjeux, les parcours culturels ont plusieurs bénéfices : ces projets favorisent un égal accès à des pratiques culturelles parfois absentes de la vie de ces enfants ou de ces jeunes, ils permettent à chacun d'avoir des sources de socialisation autres que par le biais de leur établissement scolaire, et ils entretiennent des liens entre leur vie d'écolier et leur vie sociale.

A travers des pratiques éducatives variées et adaptées aux différents groupes, les parcours culturels sont des outils pédagogiques privilégiés pour valoriser les progrès des enfants et des jeunes.

Ces séances hebdomadaires encouragent les enfants et les jeunes à développer leur curiosité, leur goût de la découverte, et sont autant d'occasions de s'ouvrir à de nouvelles pratiques.

Coopération à travers les jeux collectifs

Au début de l'année, l'enjeu, sur l'ensemble des groupes, est de créer une dynamique collective positive pour permettre à chaque enfant de trouver sa place et de se sentir à l'aise auprès des autres.

Lors de la première période de parcours culturel de l'année scolaire 2024-2025, en novembre et décembre, les différents groupes ont tous participé à des séances de jeux collectifs qui visent à renforcer la cohésion et à mettre en place des dynamiques de vie collective sereines qui perdurent toute l'année.

En jouant à des jeux de société, les enfants peuvent expérimenter des fonctionnements collectifs reposant sur des principes de coopération, de cohésion, d'entraide, ou encore d'encouragement des uns par les autres.

A travers ces activités, ils travaillent aussi leur rapport à la règle et à la consigne, et leur concentration. Selon l'âge des enfants, les jeux permettaient de jouer avec l'aide de l'animateur ou de façon autonome, seul ou en équipe, en suivant des règles plus ou moins complexes.

Les enfants de CE2 et CM1 ont testé trois scénarios de Cluedo Junior. Le premier mode de jeu amenait les enfants à chercher ensemble des indices pour résoudre collectivement le mystère de la disparition d'un jouet. Les deux scénarios suivants nécessitaient d'avoir plus d'autonomie : les enfants menaient l'enquête seuls, en cachant leurs découvertes aux autres.

Les enfants de CM2 et de 6ème ont principalement joué à des jeux coopératifs, comme Galérapagos et Bang, dans lesquels le groupe doit élaborer une stratégie pour parvenir à un but commun.

Les plus grands, en 5ème, 4ème et 3ème, ont découvert des jeux stratégiques faisant appel à l'esprit de déduction des joueurs et à leurs capacités d'observation : l'escape game *Où est Ted* qui aborde le harcèlement, le Saboteur, et les Mystères de Pékin.

Initiation au rap et au graff

Pour les 10 collégiens du groupe de 6ème et 5ème, le parcours culturel des mois de janvier et février 2024 s'articulait autour de deux pratiques artistiques fondatrices de la culture hip-hop : le graffiti et le rap.

Lors de ce parcours culturel, les jeunes ont été initiés à l'écriture de textes qui ont ensuite été mis en musique et enregistrés pour en faire des morceaux de rap.

L'intention était de permettre aux jeunes d'explorer l'écriture en tant qu'outil de création artistique et musicale, et de développer leur intérêt pour ce sujet. C'était également l'occasion de valoriser leurs compétences et leurs capacités à s'exprimer.

Le rap permet d'échanger avec eux au sujet des rappeurs qu'ils écoutent et de les amener à avoir un esprit critique, à se forger une opinion, et à argumenter.

Au cours du projet, ils choisissent comment ils souhaitent valoriser leurs textes : ils pouvaient soit enregistrer des morceaux individuels, soit écrire ensemble un titre qu'ils enregistreront collectivement.

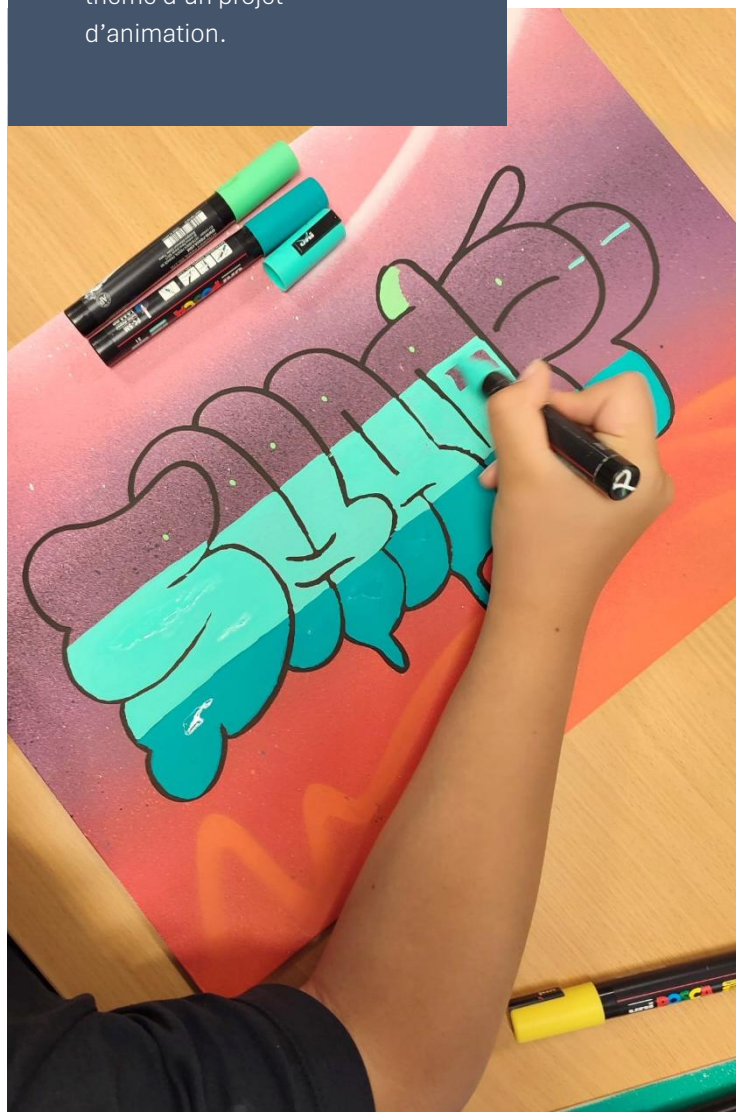
Ils ont été accompagnés dans cette étape d'enregistrement par des rappeurs professionnels, membres de l'association Piragua. Avec eux, ils ont découvert les techniques propres à l'enregistrement musical.

Au fur et à mesure des séances, les jeunes ont aussi participé à des ateliers d'initiation à la technique du graffiti. De la même façon, chaque membre du groupe a décidé s'ils souhaitent prendre part à la réalisation d'une œuvre collective, ou produire des œuvres individuelles.

Chaque séance permettait d'expérimenter avec des matériaux et des outils différents. Pour finaliser le projet, les jeunes ont tourné un clip vidéo associé aux morceaux enregistrés, et ont ainsi exploré une nouvelle technique artistique tout en laissant une trace de leurs réalisations.

Le hip-hop, présent en France depuis les années 1980, est un mouvement culturel qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis bientôt 40 ans, et qui est particulièrement proche des jeunes et de leurs façons de s'exprimer.

En rassemblant différentes formes d'art et d'expression, de la danse au style vestimentaire, en passant par l'éloquence et la création graphique, le hip-hop permet de s'adresser à tous les jeunes et de susciter de la curiosité et de l'envie quand il devient le thème d'un projet d'animation.



Découverte des sciences participatives

Le parcours culturel du début de l'année 2024 a amené des enfants d'élémentaire (du CE1 au CM1) à découvrir 2 programmes de sciences participatives en lien avec des animaux : *Oiseaux des jardins* et *Mission hérisson*.

Au cours d'un temps de discussion, les enfants ont appris qui sont les scientifiques qui travaillent auprès des animaux, ce que sont les sciences participatives, et quels sont les deux programmes choisis. Ensuite, ils ont découvert les 10 espèces d'oiseaux les plus courantes dans nos jardins à travers un jeu de cartes et un quizz pour reconnaître leurs chants et les aliments dont ils se nourrissent. Ils ont aussi reçu les documents nécessaires à leur participation à *Oiseaux des jardins*. Pour contribuer au nourrissage des oiseaux, les enfants ont confectionné des boules contenant diverses graines et ont réalisé des mangeoires à suspendre.

Ils ont construit eux-mêmes le tunnel qui leur a servi à participer à *Mission hérisson*. Tout d'abord, ils ont appris à reconnaître les empreintes des animaux qui visitent le dispositif, puis ils ont réalisé une maquette du tunnel pour comprendre son fonctionnement. Enfin, ils ont construit le tunnel au cours de plusieurs séances. Pour terminer, ils ont installé le tunnel, les mangeoires, et les boules de graines dans un espace vert de la ville en présence de leurs familles.

Les séances d'animation ont été réalisées à partir d'informations et de documents récoltés sur le site de la LPO.

Cette association d'utilité publique contribue à préserver des espèces animales et à enrichir les connaissances les concernant, notamment en organisant des programmes de sciences participatives.

Oiseaux des jardins consiste à observer les oiseaux qui se posent dans un espace vert pendant 10 minutes, une fois par semaine. Il faut ensuite transmettre ces observations aux scientifiques par la plateforme dédiée.

Mission hérisson est une enquête nationale qui recense les hérissons grâce à un tunnel servant à collecter les empreintes des animaux le traversent. Celles-ci sont ensuite partagées en ligne pour être identifiées.



L'intervention de l'association SONE

A l'issue du projet, les enfants ont invité l'association SONE le temps d'une séance.

Ils ont vécu ensemble un temps de partage de connaissances convivial et instructif au cours duquel les bénévoles de l'association locale de protection de la biodiversité leur ont présenté un film rassemblant toutes les images d'animaux sauvages réalisées dans les différents quartiers de Saint-Orens à l'aide de pièges photo et vidéo. Enfin, ils ont montré aux enfants comment fonctionnent les portes à hérissons qu'ils installent dans les jardins des habitants volontaires pour permettre à ces petits animaux de se déplacer entre les différentes parcelles en toute sécurité.

Préservation des insectes pollinisateurs

Durant la période de mai et juin 2024, les 10 enfants d'élémentaire (du CE1 au CM1) ont exploré une autre partie de l'univers du vivant. Ils ont continué à travailler sur des thématiques qu'ils apprécient en alliant découvertes théoriques et pratiques manuelles concrètes.

Ainsi, en mêlant des séances théoriques d'éducation relative à l'environnement et des temps de bricolage, ils ont pu découvrir le monde des insectes et plus particulièrement celui des pollinisateurs comme les abeilles. La thématique a été abordée à travers une multitude d'actions complémentaires adaptées à la saison.

Ils ont découvert le cycle de vie des insectes et leur rôle essentiel dans la pollinisation grâce à un jeu de cartes, une histoire contée sous la forme d'un kamishibai, et des supports à manipuler.

Les premiers supports permettaient aux enfants de représenter l'action des insectes qui prélèvent du pollen sur une fleur pour aller le déposer dans une autre, tandis que les supports suivants les ont amenés à remettre dans l'ordre chronologique des photos présentant des végétaux à différentes étapes de leur développement. Ils ont ensuite du insérer dans ce cycle de croissance l'image d'un insecte pollinisateur portant du pollen afin d'illustrer leur intervention nécessaire pour passer de la fleur au fruit.

Lors des séances d'activités manuelles, les enfants ont fabriqué des bombes à graines, qui permettent de semer des fleurs mellifères pour attirer des insectes, et un hôtel à insectes qui sert à les abriter et à les protéger de leurs prédateurs, comme les oiseaux.

Les espaces ont été pensés pour permettre l'autonomie mais aussi l'entraide afin de favoriser et valoriser les progrès de chacun.

L'hôtel à insectes a été finalisé et installé lors de la soirée de valorisation durant laquelle les enfants ont partagé leurs expériences avec leurs familles.

Afin d'explorer cet univers plus en détail, nous avons fait appel à SOAPI, une association locale d'apiculteurs qui a fait découvrir aux enfants et à leurs familles le monde des abeilles.

Les bénévoles ont animé une séance lors de laquelle les enfants ont appris comment vivent et « travaillent » les abeilles pour produire du miel, ont démonté et manipulé une ruche, et goûté plusieurs miels issus de fleurs différentes.

Cette intervention a permis aux enfants et à leurs familles de partager un moment convivial et de découvrir une association engagée pour la protection de la biodiversité sur leur territoire.



Les soirées familles

La soirée de prévention et de sensibilisation à l'usage des écrans

Cette soirée, à destination des parents et enfants de CM2 et de 6^{ème}, s'est déroulée le vendredi 24 mai 2024 à Mix'Ados.

Les participants ont discuté des pratiques numériques des jeunes en faisant des liens avec l'entrée au collège et l'arrivée des smartphones dans leur quotidien.

Ces sujets sont parfois sensibles ou complexes à traiter en famille. Néanmoins, ils est essentiels de les aborder pour développer des habitudes saines vis-à-vis des outils numériques, notamment lorsqu'il s'agit de réguler l'usage des réseaux sociaux.

Cette soirée visait donc à sensibiliser les parents aux bonnes pratiques numériques dans une ambiance ludiques et conviviale. Enfants et parents ont comparé leurs connaissances et expériences sur ces sujets lors d'un quiz interactif.

Ensuite, les parents ont pris part à un temps de sensibilisation s'appuyant sur les ressources d'Internet Sans Crainte, et notamment sur le programme FamiNum qui permet d'accompagner les usages numériques à la maison en créant une charte personnalisée et adaptée aux besoins et à la composition de chaque foyer.

En parallèle, les enfants et les jeunes ont été accueillis dans un espace de jeu sur la question des pratiques numériques.

A l'issue de cette soirée, les parents ont pu partir avec le guide *Bienvenue les 6^e* et les participants ont partagé un moment familial autour de jeux de sensibilisation.

Depuis 2021, l'Amicale Laïque est Ambassadeur Internet Sans Crainte, un programme soutenu par la Commission européenne qui vise à accompagner les enfants et les jeunes dans leurs pratiques numériques.

Les enjeux liés à la vie numérique des enfants et des jeunes sont nombreux, de la gestion du temps d'écran au visionnage de contenus adaptés, en passant par la lutte contre le cyberharcèlement et l'éducation au bon usage des outils numériques. Dans ce contexte, Internet Sans Crainte nous permet d'être formés et accompagnés par des professionnels, et d'avoir accès à de très nombreuses ressources pour créer des temps d'animation.

SOIRÉE PARENTS-ENFANTS

Organisée par l'équipe d'animation du CLAS

VENDREDI 24 MAI

de 18 à 19h30 à Mix'Ados
2 bis place de la Poste

MON ENFANT ET LES ÉCRANS

Comment l'accompagner vers
l'autonomie numérique ?

Quizz parents - enfants
Discussions et échanges
Apéritif animé



Crédit : Illustration par Freepik - freepik.com

Les soirées de valorisation

L'objectif de ces soirées qui se déroulent chaque année au mois de juin est de réunir l'ensemble des familles et des partenaires autour des enfants et des jeunes pour clôturer l'année scolaire et mettre en lumière les temps forts qui l'ont rythmée.

Ces soirées permettent aussi de montrer l'envergure du dispositif, notamment en valorisant certains supports abordés et découverts lors des parcours culturels.

Environ 150 personnes étaient présentes pour partager un moment en famille et avec l'équipe d'accompagnateurs du CLAS, mais surtout pour assister aux animations prévues.

Les enfants et leurs parents ont pu participer à une émission de radio animée en direct, visionner une présentation vidéo retraçant les projets réalisés pendant l'année, écouter les morceaux de rap enregistrés par les jeunes lors d'un parcours culturel, et visiter une exposition des objets créés par les enfants lors des ateliers de bricolage en lien avec la biodiversité.

En 2024, les soirées de valorisation ont eu lieu les jeudi 20 et vendredi 21 juin, de 18h à 19h30, à Mix'Ados.

Lors de la première soirée réunissant les enfants de la 5ème à la 3ème, et de la seconde réunissant les enfants du CE1 à la 6ème, de nombreuses familles ont rejoint les enfants et les jeunes pour vivre un temps convivial.

Ces rassemblements sont très attendus par les familles, mais surtout par les enfants et les jeunes eux-mêmes qui sont impliqués dans le dispositif tout au long de l'année.

Ils se mobilisent pour préparer des supports, choisir ce qu'ils veulent présenter, et installer les espaces dans lesquels ils pourront exposer leurs réalisations.



La soirée autour des projets d'orientation

Le 12 décembre 2024, dans le cadre du CLAS, les jeunes de 4^{ème}, de 3^{ème} et certains 5^{ème} dont le projet d'études demande une préparation spécifique, ont été conviés à une soirée sur le thème de l'orientation.

Cette soirée a permis à la quinzaine de familles présentes d'amorcer une réflexion collective avant d'engager des démarches plus individuelles en lien avec l'orientation de leur enfant.

L'animateur Jeunesse de la ville était également présent sur place pour présenter l'Info Jeunes de Saint-Orens et décrire les actions et ressources qui peuvent être mobilisées par ce service pour accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de formation.

Cette 1^{ère} soirée sur le thème de l'orientation de l'année scolaire 2024-2025 a permis d'informer les parents, et de les inciter à prendre part à la construction du projet de leur enfant.

Après un temps d'information leur permettant de comprendre les enjeux et les étapes de leur projet d'orientation, ainsi que les différents parcours et formations propres à chaque établissement scolaire, ils ont pu découvrir le calendrier de l'année et les échéances qui rythment les différentes périodes de l'année.

Les parents ont aussi pu échanger sur la situation actuelle de l'orientation de leur enfant, et témoigner de leurs expériences passées lorsque c'était le cas.

A l'issue des divers ateliers, un temps convivial a été proposé aux familles pour conclure la soirée.

Afin de rendre ce temps plus ludique et concret pour les jeunes présents, plusieurs lycéens sont venus témoigner de leur parcours de formation, des choix qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient à leur place, et des perspectives qui s'ouvrent à eux.

Ce temps leur a aussi permis de comprendre les grands principes indispensables à la construction de leur projet d'orientation. Les univers professionnels présentés étaient variés et représentatifs des différentes possibilités qui s'offrent aux jeunes après le collège.

Ils ont également participé à un atelier radio afin d'échanger sur la façon dont ils perçoivent leur projet d'orientation et de leur permettre d'exprimer librement leurs points de vue au sujet des étapes à venir.

CLAS
Amicale Laïque de Saint-Orens

Soirée parents

**CONSTRUIRE LE
PROJET
D'ORIENTATION**

— —

**Jeudi 12 décembre
17h45 - 19h
Mix'Ados**

LES PROJETS PHARES DE MIX'ADOS

Le projet autour de la cuisine et de l'alimentation

Tout au long de l'année 2024, environ 30 jeunes de 11 à 17 ans se sont retrouvés régulièrement autour d'ateliers de création culinaire.

Les objectifs de ces ateliers sont divers, puisqu'ils permettent entre autres de promouvoir la cuisine comme un moyen de renforcer l'autonomie et la créativité des jeunes, de favoriser l'accès à une alimentation variée et équilibrée, en mettant l'accent sur la préparation de repas faits maison, d'encourager des dynamiques de groupe sereines à travers des ateliers collaboratifs, et de développer les compétences culinaires des jeunes en termes de techniques de cuisine, d'hygiène, et de respect des recettes.

Les jeunes ont été pleinement impliqués tout au long du projet, depuis la préparation des recettes jusqu'à leur réalisation et leur dégustation.

L'objectif était de leur donner des responsabilités, qu'il s'agisse de la gestion des ingrédients, de l'organisation du temps de cuisine, de l'application des règles d'hygiène ou de la présentation des plats.

La variété des formats offre une flexibilité pour les jeunes qui choisissent de s'investir de manière ponctuelle ou plus régulière, selon leurs envies. A travers les ateliers ponctuels et les stages réguliers, les jeunes apprennent à travailler en équipe, à s'entraider et à prendre des initiatives.



Les différents formats d'ateliers

Les mercredis et samedis des semaines scolaires, des ateliers permettent aux jeunes de se familiariser avec la pâtisserie et d'aborder diverses techniques.

Lors des soirées du vendredi, les repas à thèmes sont une nouvelle occasion de cuisiner, cette fois pour préparer un repas complet, de l'entrée au dessert.

Des stages de cuisine thématiques sont organisés pendant les vacances, offrant un moment d'immersion dans la préparation de recettes variées. Les jeunes réalisent alors des repas de A à Z.

Tous les lundis après-midi, pendant les vacances, les jeunes peuvent s'initier à la cuisine grâce à des recettes simples et accessibles à tous : ce sont les Lundis Pâtisserie.

Les sessions et défis *Top Chef* sont des ateliers durant lesquels chaque participant peut choisir de préparer un repas pour l'ensemble du groupe selon des contraintes qui varient d'une séance à l'autre.

Le chantier de l'été

Du 25 juin au 7 juillet 2024, 8 jeunes de 11 à 13 ans se sont investis dans un projet de réaménagement et d'amélioration de leur cadre de vie à Mix'Ados.

C'est sous la forme d'un chantier de fabrication de meubles en palettes de récupération que le groupe a contribué à rendre plus fonctionnel et attrayant l'espace extérieur de l'espace jeunes.

Lors de la première demi-journée de chantier, les jeunes ont pris part à la conception du projet. Ils ont collaboré pour choisir les types de meubles à réaliser à partir des modèles présentés. Ils ont ensuite appris à mesurer, découper et assembler les pièces pour fabriquer les meubles choisis, 2 banquettes et une table basse qu'ils ont finalisées en les ponçant et en leur appliquant du vernis afin de les protéger des intempéries et des conditions extérieures.



Le chantier de l'été 2024 a permis de développer chez les jeunes des compétences variées, tout en réalisant un projet utile au collectif et qui s'inscrit dans leur cadre de vie direct.

Les jeunes ont acquis des compétences techniques, liées à l'utilisation des outils de bricolage et aux étapes de construction. Ils ont aussi été sensibilisés à la provenance des matériaux, issus en priorité de recyclage ou de réemploi afin de générer un minimum de déchets.

Enfin, ils ont développé leur créativité, leur esprit d'initiative, et leur sens de l'engagement et de la coopération.

Les jeunes ont également fait preuve d'initiative en proposant des solutions créatives aux problèmes rencontrés. Certains ont pris l'initiative de créer une jardinière avec les chutes de palettes afin d'utiliser au maximum la matière première.

En contrepartie du travail fourni, ils ont fait le choix de participer à un repas collectif et à une sortie au Laserquest.

Les jeunes ont tous montré de la motivation, traduite par une participation active et une grande volonté d'apprendre et d'essayer les outils. Chacun a su trouver sa place, que ce soit dans la conception du projet, la manipulation des outils, ou la finition des meubles, les échanges constructifs entre les jeunes favorisant le travail de groupe.

Les journées portes ouvertes

Les vendredi 4 et samedi 5 octobre 2024, l'Espace Jeunes Mix'Ados a ouvert ses portes aux adolescents et à leurs familles, marquant le lancement d'une nouvelle année de projets.

Dans une ambiance chaleureuse, jeunes, parents, et équipe d'animation ont pu échanger autour d'un apéritif dînatoire et d'un atelier pâtisserie. La projection du film *Une année à Mix'Ados*, rassemblant des photos prises lors des temps forts de l'année 2023-2024, et de la vidéo retraçant le séjour sur le thème du jeu de rôle grandeur nature, ont mis en lumière l'engagement des jeunes et la diversité des projets proposés. Ces vidéos ont permis de valoriser les expériences vécues tout au long de l'année, et d'en partager le sens avec les familles.

Les familles ont également pu découvrir les projets à venir, comme les ateliers de cuisine ou de bricolage, les ateliers de fabrication d'objets, le parcours de découverte des cultures urbaines, les actions de solidarité, et les séances d'exploration de l'univers geek. Dans une volonté de construction collective et d'écoute, la parole des jeunes et des familles a été recueillie grâce à une fresque à idées, un livre d'or, et un questionnaire. Ces outils ont permis à chacun d'exprimer ses envies, ses ressentis, et ses suggestions. Cette démarche participative s'inscrit dans notre projet éducatif, qui vise à fédérer les jeunes autour de projets porteurs de sens et qui leur correspondent.

Enfin, pour mieux faire connaître Mix'Ados, différents supports ont été mis à disposition, notamment un jeu sur le principe du Timeline racontant l'histoire de la structure, et des affiches expliquant le rôle des animateurs et les intentions pédagogiques de l'année à venir. Un livret d'accueil, contenant entre autres un trombinoscope de l'équipe et les règles de vie de l'espace, a été pensé pour faciliter l'intégration des nouveaux inscrits.

Ces journées portes ouvertes, qui se voulaient être un temps de rencontre et de convivialité, ont permis de valoriser les projets menés l'année précédente, de présenter les actions à venir, et de mieux faire connaître l'identité et les valeurs de Mix'Ados.

Dans la continuité de cette dynamique, un temps d'animation a été organisé au début des vacances de la Toussaint.

L'objectif était de permettre aux jeunes de s'approprier les règles de vie de manière ludique, à travers un jeu coopératif inspiré du Time's Up, où chaque règle devait être décrite ou mimée pour être devinée par les autres participants. Ce moment s'est avéré à la fois drôle, participatif, et éducatif, fidèle à l'esprit de Mix'Ados.



La fête des city stades

Entre la fin du mois de septembre, et le 19 octobre 2024, un groupe de 14 jeunes de 10 à 16 ans s'est impliqué dans la préparation d'un espace buvette en prévision de la fête des city stades.

Cette fête, organisée par la ville de Saint-Orens, vise à célébrer les pratiques sportives de loisirs en organisant des rencontres entre différentes équipes de la ville pratiquant un sport collectif.

L'association a été invitée à participer à cette fête par l'intermédiaire de l'équipe d'animation de l'espace jeunes Mix'Ados en organisant un espace de restauration en parallèle des tournois de foot et de basket déjà prévus.

À cette occasion, les jeunes se sont aussi vu confier l'animation d'un stand radio tout au long de l'après-midi.

A travers ce projet, imaginé en partenariat avec la ville de Saint-Orens, les jeunes ont pris part à une expérience collective qui a permis de mettre en avant leurs capacités d'implication et de coopération.

Ils se sont investis dans un projet concret, dont ils ont rapidement vu le résultat. Pour ce faire, ils ont développé des compétences en gestion de projet afin de mettre en vie leurs idées et de s'adapter aux imprévus.

Enfin, ils ont su travailler en groupe et se répartir les rôles pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées.



Les étapes du projet

En amont de l'évènement, trois séances de concertation et de travail ont permis de préparer activement la participation des jeunes.

La première séance a permis de récolter les différentes idées et de répartir les rôles. La deuxième rencontre a pris la forme d'ateliers en petits groupes pour préparer les supports de communication, comme les affiches et les flyers. En parallèle, le reste du groupe a travaillé à l'élaboration des contenus qui seront abordés au cours de l'émission de radio prévue le jour J. Enfin, un atelier collectif de pâtisserie a été organisé pour confectionner les produits vendus dans l'espace buvette.

Sur place, les jeunes ont réalisé l'installation de la buvette et du plateau radio, ont procédé aux ventes de boissons et de nourriture et à l'animation des jeux radio avant de ranger le matériel en fin de journée.

Après la journée de fête, une soirée de concertation a été organisée le 15 novembre 2024 pour décider ensemble de l'usage des bénéfices de la buvette. Les jeunes ont choisi de continuer à organiser des actions similaires afin de collecter un montant plus important, en vue d'un projet collectif dans le cadre de Mix'Ados.

LES ACTIONS JEUNESSE HORS LES MURS

Le Parcours Laïque et Citoyen « Radio citoyenne »

Amicale Laïque fait partie des intervenants qui développent des projets en lien avec la citoyenneté, la laïcité, et l'ouverture sur le monde dans le cadre des Parcours Laïques et Citoyens.

A partir du mois de janvier 2024, les 30 jeunes de la classe de 3^{ème}3 du collège Jacques Prévert ont participé à un parcours mêlant l'outil radiophonique et les thématiques de non-discrimination et de harcèlement. Tous les jeudis matin, pendant 6 semaines, ils ont été accompagnés par les deux animatrices référentes du projet pour aborder à la fois des techniques liées au média radiophonique, et des sujets en lien avec le handicap, l'inclusion, et la vie collective.

Les Parcours Laïques et Citoyens ont été mis en place à partir de 2016 par le conseil départemental de la Haute-Garonne.

Ces parcours doivent permettre de sensibiliser les jeunes aux principes de laïcité et aux valeurs de la République tout en étant complémentaires des enseignements et activités quotidiennes des collèges.

Ils visent à développer la capacité d'analyse et l'esprit critique pour favoriser une approche laïque et citoyenne de la vie dans la cité, en s'appuyant sur des démarches de socialisation, d'émancipation, et de respect.



Les étapes du projet

La finalité du projet était d'enregistrer une émission collective bien documentée ayant pour sujets l'ensemble des thématiques abordées lors des séances préalables de sensibilisation.

Lors des premières séances, ils se sont exprimés librement, dans un cadre sécurisé et sans jugement, au cours de débats à propos des difficultés liées aux dynamiques de groupes, de leur vision du handicap et de l'inclusion, et de leur connaissance des phénomènes de harcèlement. Ils ont abordé les différents formats d'émissions de radio, et la responsabilité éditoriale qu'implique la création et la diffusion de contenus médiatiques : traitement, analyse, et vérification des informations, sélection de sources fiables, et argumentation de ses opinions.

En petits groupes de 2 à 5 jeunes, ils ont choisi l'une des thématiques, ainsi qu'un format d'émission. Ils ont ensuite fait des recherches, se sont documentés, se sont mis d'accord pour construire le plan de leur émission, et ont rédigé les contenus avant de les enregistrer lors des séances suivantes. Ils ont alors pu manipuler le matériel et faire les réglages nécessaires à la prise de son.

La journée nationale de lutte contre le harcèlement

Lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement qui s'est déroulée le 7 novembre 2024, 3 animatrices de l'association s'ont intervenues au collège Jacques Prévert.

Ces interventions s'adressaient à l'ensemble des collégiens qui souhaitent prendre part aux diverses animations proposées durant la pause méridienne, et plus particulièrement aux jeunes de 4^{ème} qui ont bénéficié d'ateliers spécifiques en classe.

Le matin, l'ensemble des jeunes de 4^{ème} ont ainsi joué à un jeu interactif imaginé par les équipes d'Internet Sans Crainte dans le cadre du programme *Stop la violence !*

Dans *Stop la violence !*, les jeunes incarnent un élève témoin de plusieurs situations de violence scolaire. Leur mission est d'enquêter pour comprendre si ces situations relèvent du harcèlement, identifier le type de harcèlement et venir en aide à l'élève en difficulté. Une fois l'enquête résolue, les joueurs ont accédé à des ressources pédagogiques complémentaires.

Entre midi et quatorze heures, les jeunes ont participé à un plateau radio lors duquel ils ont débattu, échangé et discuté de la notion de réputation au collège et de son lien avec le harcèlement. Ils ont également partagé des témoignages et réfléchi ensemble à des pistes pour mieux comprendre et prévenir ces situations.

Une zone de création leur a permis de s'engager contre le harcèlement à travers plusieurs activités, dont l'utilisation d'un « harcélomètre » sur lequel ils pouvaient écrire leurs engagements ou dénoncer des comportements inacceptables, un espace de création d'affiches à partir de coupures de journaux, et un atelier d'invention de slogans de sensibilisation. Les productions ont été affichées dans la salle de la cellule bien-être du collège.

“ La journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre. C'est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.”

Au cours des différents ateliers, les jeunes étaient amenés à comprendre l'importance de la réputation au collège, et à analyser son impact sur les relations entre adolescents. Ils ont aussi pu développer leur esprit critique en lien avec les stéréotypes de genre et le harcèlement scolaire. Enfin, l'enjeu était de mobiliser la créativité et les capacités d'expression des jeunes à travers la réalisation d'affiches et la diffusion de slogans.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



Les ateliers du Midi

L'association propose plusieurs ateliers thématiques, dont les collèves peuvent solliciter la mise en œuvre à raison d'une séance par semaine.

En lien direct avec les besoins identifiés dans les collèves, chaque atelier est conçu comme un projet d'animation à part entière, avec une progression pédagogique et des séquences d'évaluation régulières.

L'atelier photo et vidéo

L'atelier vidéo, ouvert à tous les élèves du collève Jacques Prévert, a accueilli 12 enfants de 6^{ème}. Organisé chaque jeudi midi, de novembre 2023 à juin 2024, il visait à initier les participants à l'expression audiovisuelle à travers la réalisation d'une vidéo. Les sujets du sexisme et du harcèlement, thèmes de la vidéo, ont trouvé un écho fort chez les jeunes.

Le projet a débuté par des jeux de connaissance, des ateliers de découverte des métiers de l'image, et le visionnage et l'analyse de vidéos primées.

Ensuite, les jeunes ont pris part à des échanges sur le sexisme et le cybersexisme avant de passer à l'étape d'écriture du scénario, une phase dense et difficile pour ce jeune public, avec de nombreuses séances de réécriture.

Enfin, le temps du tournage est arrivé en fin d'année scolaire, nécessitant une adaptation constante du groupe pour ajuster les scènes à la réalité des conditions environnantes.

Le support a permis aux jeunes de s'impliquer activement, d'imaginer facilement des scènes et de s'exprimer sur des sujets de société.

Le dispositif *Les ateliers du Midi*, initié par le Conseil départemental en 2020, s'adresse aux collèves de la Haute-Garonne.

Ces ateliers ont pour objectifs de favoriser l'épanouissement des jeunes, maintenir et améliorer le climat scolaire, prévenir des incivilités, encourager la réalisation d'actions citoyennes, culturelles, ludiques ou sportives, et favoriser le vivre ensemble et la mixité.

“ [Ce dispositif] a pour but de développer des animations (ludiques, culturelles, sportives...) à destination des collégiens, sur le temps de la pause méridienne.”

Des temps d'animation communs avec les participants de l'atelier radio ont donné lieu à des débats animés et stimulants, favorisant la mixité des approches et des publics.

Les jeunes ont découvert les différentes fonctions liées à la production audiovisuelle, avec l'objectif de se répartir les rôles d'écriture, de réalisation, de tournage, et de jeu d'acteur, dans un cadre collaboratif.

Ils se sont exprimés sur des sujets sensibles comme le sexisme et le harcèlement, à travers des débats, des discussions, et des brainstormings, jusqu'à l'émergence de réflexions critiques sur les stéréotypes de genre.

L'atelier radio

L'atelier radio, mis en place au collège Jacques Prévert durant l'année scolaire 2023-2024, a amené un groupe de 12 jeunes de 6^{ème} à s'initier au journalisme radiophonique autour d'un thème fort.

Animé de novembre 2023 à juin 2024, cet atelier a permis de proposer des séances hebdomadaires de 13h à 13h55. Le thème du harcèlement, choisi par les participants lors de la première séance, a suscité l'intérêt des jeunes et a permis une approche sensible du média radiophonique.

Au fur et à mesure des séances, les jeunes ont développé leurs capacités de prise de parole, d'écoute, d'argumentation, et d'analyse. La progression pédagogique a mêlé découverte des médias, expression orale, travail d'écriture journalistique et enregistrement de contenus.

Cet atelier radio a constitué une base prometteuse pour éveiller l'esprit critique des jeunes, favoriser leur expression et les sensibiliser à des enjeux de société à travers un média vivant et engageant.

L'atelier radio a permis d'atteindre plusieurs objectifs en lien avec les intentions éducatives de l'association, et les enjeux et problématiques identifiées par le collège.

Les jeunes ont découvert une pratique en lien avec les médias et l'information par le biais des outils radiophoniques et journalistiques.

Cet atelier a aussi rempli la fonction d'espace d'expression permettant une initiation active au traitement et au décryptage des informations.

Enfin, les jeunes ont pu développer leur esprit critique, et acquérir des bases ou renforcer leurs connaissances sur les langages et codes médiatiques.



Les étapes du projet

En novembre et décembre 2023, le groupe a participé à des ateliers d'introduction aux médias et au journalisme, et à des jeux permettant d'apprendre à lire et à traiter des informations.

Lors de la période de janvier à février 2024, les jeunes ont assisté à des séances d'expression orale, et découvert les métiers de la radio, les différentes fonctions nécessaires à la production d'une émission, et les principaux formats radiophoniques comme l'interview, la chronique, ou encore le débat.

De mars à mai, les groupes constitués précédemment ont effectué des recherches documentaires, ont défini la ligne éditoriale, et ont finalisé la préparation d'une émission.

Entre les mois de mai et de juin, les jeunes ont procédé aux enregistrements, puis ont participé à des sessions d'écoute critique et d'analyse des différentes prestations.

LES SEJOURS DE VACANCES

Les séjours enfance

Les quatre séjours enfance proposés par l'Amicale au cours de l'année 2024 permettent de partager une vision éducative forte, visant à faire des vacances un temps d'apprentissage et de développement pour les enfants.

Ils mettent en avant les valeurs du vivre ensemble, du faire ensemble et du jouer ensemble comme piliers de l'expérience collective.

Tous ces séjours répondent à la volonté de favoriser l'autonomie, la socialisation, le respect des autres, et de contribuer à l'éducation des enfants en tant que futurs citoyens. Ces temps de vacances mettent particulièrement l'accent sur l'implication des enfants dans la vie du camp.

L'apprentissage de la vie en collectivité est un aspect essentiel de chaque séjour : que ce soit à travers la participation aux tâches quotidiennes, les temps d'échanges, ou les activités de groupe, l'accent est systématiquement mis sur le développement des compétences sociales.

Les séjours sont conçus pour être adaptés à l'âge des participants et pour valoriser leur participation et leurs capacités d'expression.

Des espaces d'échange et de concertation sont prévus tout au long du séjour pour que les enfants puissent donner leur avis, faire des choix, et être acteurs de leurs temps de vacances.

L'équipe d'animation veille à créer les meilleures conditions pour que les enfants vivent des journées à leur rythme, dans un cadre de vacances serein qui leur permet de se reposer, de jouer, d'échanger, de s'impliquer et de découvrir de nouvelles choses.



Les thématiques de l'année 2024

Chaque séjour propose une découverte de l'environnement spécifique :

- la montagne à Boutx,
- la nature et le patrimoine à Berlats,
- l'environnement naturel à Flamarens,
- les éléments de la nature et du vivant à la Francade.

L'objectif est d'ouvrir les enfants au monde qui les entoure et de les sensibiliser à la nature et à l'environnement.

Le séjour neige

Le séjour neige a eu lieu du 19 au 23 février 2024, avec un groupe de 24 enfants de 8 à 10 ans accompagnés par 2 animateurs et un directeur de séjour.

Ce premier séjour de vacances de l'année était centré sur les activités de montagne.

Le programme initial prévoyait des activités comme la fabrication de bonhommes de neige et une randonnée en raquettes, mais en l'absence de neige, l'équipe d'animation s'est adaptée en proposant des activités alternatives.

Les enfants ont ainsi participé à des randonnées en montagne, une initiation au tir à la carabine type biathlon, et une découverte de la montagne en quad et avec des chiens.

Ce séjour offrait une expérience de vie collective en chalet, comprenant une cuisine équipée qui a permis au groupe de confectionner eux-mêmes leurs repas.

Le séjour nature

Un groupe de 23 enfants de 8 à 10 ans est parti en vacances du 15 au 19 avril 2024 dans un gîte situé dans un environnement naturel propice à la découverte en plein air.

Ainsi, le séjour nature était centré sur une multitude d'activités d'extérieur.

Les enfants ont participé à des randonnées pour explorer les environs, des jeux de piste, des ateliers créatifs et d'expression, des grands jeux collectifs et des veillées thématiques animées.

L'organisation du séjour proposait également des temps d'échange quotidiens pour favoriser le partage d'expériences et l'expression des enfants, recueillir leurs impressions et leurs avis concernant les journées passées.

Enfin, les enfants ont participé aux tâches de la vie quotidienne, comme la préparation des repas.



Le mini-séjour d'été

Le mini-séjour à Flamarens était avant tout une expérience de premier départ pour les jeunes enfants de 5 à 7 ans.

Le groupe, composé de 16 enfants de grande section et de CP, a vécu une première approche du séjour de vacances avec une courte durée de 3 jours et un hébergement en camping, sous tente.

Les activités étaient adaptées à l'âge des enfants, avec des jeux, des activités de nature, des temps de vie quotidienne et des temps de repos. L'objectif était de favoriser une transition en douceur vers la vie en collectivité et l'autonomie, tout en offrant un cadre sécurisant.

Dans le cadre de l'opération nationale Partir en Livre, les enfants ont aussi rencontré l'autrice Claire Lecoivre, présente en résidence sur les lieux du séjour. Les enfants ont pu profiter d'une rencontre autour de ses livres, de lectures d'histoires à tout moment de la journée, et d'une veillée littéraire, contée par l'autrice.

La Francade

Entre le 15 et le 19 juillet 2024, 23 enfants de 8 à 10 ans ont participé à la Francade.

La Francade se distingue des autres séjours de vacances par son format unique : en effet, il s'agit d'un rassemblement d'environ 150 enfants issus de plusieurs centres de loisirs associés aux Francas Haute-Garonne.

Ce séjour campé à grande échelle favorise les rencontres et les échanges entre enfants et animateurs de différentes structures.

Le séjour était construit autour d'un thème d'actualité, l'éducation relative à l'environnement, qui permet d'aborder des problématiques qui font partie de la vie quotidienne des enfants.

Ils ont participé à un grand jeu, à des activités variées d'éco-citoyenneté, et à la vie du camp.

Le mini-séjour s'est déroulé à Flamarens dans le Tarn.

**MINI-SEJOUR
SEJOUR "1^{ER} DEPART"**
DU 17 AU 19 JUILLET 2024
3 JOURS DE VACANCES
POUR LES ENFANTS DE 5 A 6 ANS
PARC DU LYCÉE AGRICOLE À FLAMARENS (81)
HÉBERGEMENT SOUS TENTE - GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE
JEUX COLLECTIFS ET SPORTIFS - GRAND JEU EN EXTÉRIEUR
ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE - VEILLÉES ANIMÉES
POSSIBILITÉ D'AIDES FINANCIÈRES OU D'ÉCHELONNEMENT DU PAIEMENT
INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS - DU 29 AVRIL AU 24 MAI 2024
CONTACTEZ L'AMICALE LAÏQUE - 05 61 33 10 59 - SECRETAIRE@AMICALELAIQUE.COM

TARIFS DE 17€ À 47€

AMICALE LAÏQUE
Saint-Orens de Gameville
www.amicalelaique.com

Saint-Orens de Gameville

La Francade s'est déroulée à Pointis-Inard, en Haute-Garonne

**LA FRANCADE
SEJOUR SOUS TENTE**
DU 15 AU 19 JUILLET 2024
UNE SEMAINE DE VACANCES ET D'AVEVENTURES
POUR LES ENFANTS DE 8 A 10 ANS
PARC DU CHÂTEAU D'EN BAS À POINTIS-INARD (31)
ACTIVITÉS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA NATURE
RASSEMBLEMENT INTERCENTRES - GRANDS JEUX EN EXTÉRIEUR
VIE QUOTIDIENNE - VEILLÉES ANIMÉES
POSSIBILITÉ D'AIDES FINANCIÈRES OU D'ÉCHELONNEMENT DU PAIEMENT
INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS - DU 29 AVRIL AU 24 MAI 2024
CONTACTEZ L'AMICALE LAÏQUE - 05 61 33 10 59 - SECRETAIRE@AMICALELAIQUE.COM

TARIFS DE 34€ À 201€

AMICALE LAÏQUE
Saint-Orens de Gameville
www.amicalelaique.com

Saint-Orens de Gameville

Les séjours jeunesse

Chaque année, l'espace jeunes Mix'Ados propose des séjours aux jeunes de 11 à 17 ans, pendant les périodes de vacances scolaires.

Ces séjours permettent aux adolescents de se responsabiliser, de gagner en autonomie, notamment sur les tâches quotidiennes, et d'évoluer dans leurs rapports aux autres.

Ils permettent également aux jeunes de partir en vacances et de découvrir d'autres lieux en dehors du cadre familial, en évoluant toujours dans un environnement bienveillant, connu, et sécurisant.

Les séjours sont imaginés et construits avec les jeunes, et peuvent être en partie autofinancés par des chantiers réalisés en amont du départ.

Que ce soit pour finaliser un projet, comme le jeu de rôle grandeur nature, ou pour répondre à une envie de partir en vacances ensemble, les jeunes sont associés à la conception et à l'organisation des séjours.

Choix du lieu, organisation de la vie quotidienne, réservations, et actions de financement, sont autant de moyens de les impliquer dans leurs projets de vacances. Cela les amène à être acteurs de leurs loisirs, tout en vivant des expériences qui répondent au mieux à leurs envies.



Le séjour au ski

Du 19 au 23 février 2024, 22 jeunes de 11 à 18 ans, accompagnés par deux animateurs et une directrice, étaient à Bagnères-de-Luchon pour un séjour hivernal.

Logés au gîte Skioura, ils ont pu profiter de la montagne lors de sessions de ski à la station Superbagnères. Au cours de la semaine, ils ont pris part à une journée et demie de ski – dont un cours encadré par l'ESF pour les débutants, des veillées festives autour de jeux, une soirée raclette, une sortie à la fête foraine, une partie de bowling, et des animations collectives au gîte. Tout au long du séjour, les jeunes ont aussi participé à la vie collective, en contribuant notamment à l'organisation quotidienne des repas et du rangement.

Le samedi 30 mars, les jeunes et leurs familles ont été conviés à visionner les photos du séjour lors d'un temps convivial.

Le séjour GN

Projet historique de l'espace jeunes, le projet de jeu de rôle grandeur nature (GN) est mené chaque année de novembre à juillet, et se termine avec un séjour immersif pendant l'été. Il mobilise jeunes joueurs et organisateurs autour de la création d'un jeu où chacun incarne un personnage et résout des quêtes variées.

En 2024, le projet GN a rassemblé 17 jeunes âgés de 11 à 17 ans. Cette année, le projet a intégré de nouvelles participantes, apportant une dynamique de groupe plus mixte et coopérative. Le groupe s'est structuré autour de rendez-vous réguliers les samedis, de séances de théâtre, et de stages de couture, pour s'investir jusqu'au séjour qui s'est déroulé du 8 au 12 juillet.

Encadré toute l'année par une animatrice et une intervenante extérieure, le groupe d'organisateurs, composé de jeunes expérimentés, a conçu un scénario de 25h de jeu, riche et abouti. Le stage de couture intergénérationnel, mené en partenariat avec l'Espace pour tous, a rencontré un grand succès, tout comme les séances d'escrime ludique et de théâtre d'improvisation.

Le principal objectif du séjour qui a clôturé la saison était de proposer un environnement accessible et inclusif pour tous les participants, quel que soit leur niveau de compétences et leur expérience dans le jeu. Le groupe, accompagné de deux animateurs et d'une directrice, était hébergé au camping Cap-Ganguise, dans des chalets entourés d'espaces naturels. La responsabilisation des jeunes, leur implication dans la création et l'organisation du jeu étaient au cœur de ce projet.

Au fil des jours, les jeunes ont pris part à différentes activités autour du GN, des séances d'archery tag, et des moments conviviaux, comme les veillées et les batailles d'eau. L'organisation matérielle a permis de rendre l'expérience encore plus immersive : les jeunes ont eu accès à des costumes, des armes factices, et des accessoires permettant de renforcer l'aspect ludique et réaliste des temps de jeu.

Véritable levier éducatif, le GN (pour « Grandeur Nature ») favorise la socialisation, la communication et la gestion des émotions.

En proposant des situations hors du quotidien dans un cadre sécurisé, il permet aux jeunes de se découvrir, d'expérimenter de nouveaux rôles, et de développer des compétences relationnelles et personnelles.

L'immersion ludique offre ainsi un espace riche pour la construction identitaire et le développement de liens sociaux.



LE RAPPORT DE GESTION

LES CHIFFRES CLES

Le nombre de salariés

189
salariés en 2024

dont

55
salariés en CEE
(volontariat)

+60
équivalents temps plein

18%

de l'effectif à
plus de 5 ans
d'ancienneté

39%

de l'effectif à
moins de 1 an
d'ancienneté



Synthèse des constats concernant le nombre de salariés

Nombre de contrats, d'arrivées, et de départs

45% des salariés embauchés en 2024 hors CEE sont également partis en 2024. Sur l'année, il y a eu 99 arrivées et 85 départs, dont 55 salariés en CEE (volontariat) pour un taux de rotation de 58%.

250 contrats ou avenant aux contrats en cours ont été effectués en 2024, soit une augmentation de 6.84 % par rapport à l'année 2023.

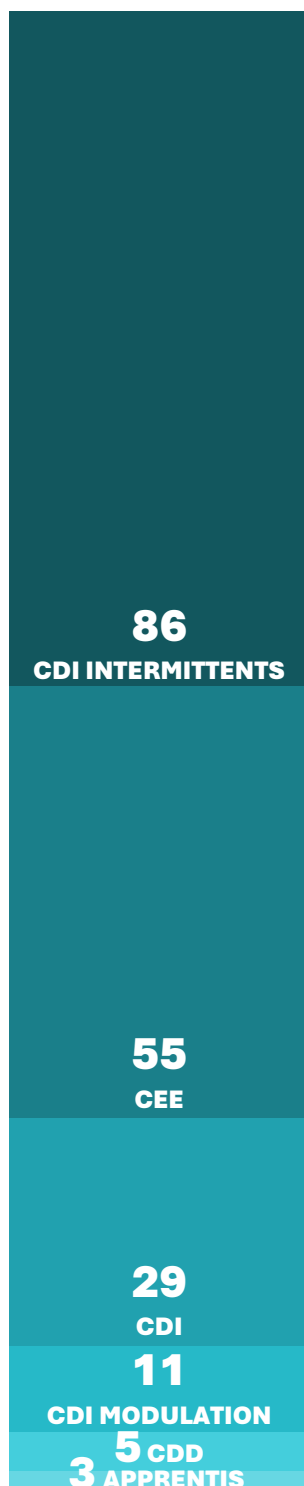
Fidélisation des salariés

Une partie des animateurs en CEE ont été « fidélisés » puisque les 93 contrats de l'année 2024 ont été signés par 55 salariés. Cela représente une augmentation de 5 points par rapport à l'année 2023.

La difficulté à fidéliser les salariés persiste cependant, notamment en ce qui concerne les animateurs, du fait de la précarité du métier, de la non-reconnaissance, et des conditions d'emplois.

Les contrats

Répartition des contrats



Les différents types de contrats

Apprentissage

Formation en alternance (BEPA
Service aux personnes)

CDD

Contrat à durée déterminée de remplacement (congés maternité et parental)

CDI

Contrat à durée Indéterminée Intermittent. Il permet de ne faire travailler les salariés que pendant les périodes scolaires. Il induit le lissage du salaire sur 12 mois et une prime d'intermittence.

CDI

Contrat à Durée Indéterminée

CDI de modulation

Contrat à Durée Indéterminée organisée en 2 périodes de 787.5h dans l'année qui permettent des volumes horaires différents en semaines scolaires (30h) et pendant les vacances (46h).

CEE

Contrat d'Engagement Educatif destiné à ceux qui exercent de façon occasionnelle des fonctions d'animation dans des accueils collectifs de mineurs. Il s'agit d'un contrat qui s'écarte des règles du droit du travail, notamment sur le temps de travail, le repos et la rémunération.

L'ORGANISATION

L'organisation de l'association s'articule autour de quatre pôles : le pôle Enfance, le pôle Jeunesse, le pôle Fonctions transverses, et le pôle Administratif.

Le pôle enfance

Depuis la rentrée de septembre 2024, la fonction de coordination du pôle Enfance est répartie entre trois personnes afin de mieux équilibrer la charge de travail, clarifier la répartition des rôles au sein des équipes, apporter des réponses plus spécialisées à certaines problématiques, et sécuriser l'organisation globale. Jusqu'alors, cette fonction était assurée par la coordinatrice enfance.

Désormais, la coordination est répartie entre la coordinatrice enfance, la référente inclusion, et le directeur de l'association.

Le pôle jeunesse

Le pôle Jeunesse, qui regroupe l'espace jeunes et l'ensemble des actions à destination des adolescents, est coordonné par la directrice de Mix'Ados et comprend deux salariées permanentes ainsi que des animateurs recrutés durant les vacances scolaires.

Les Fonctions transverses

Le pôle Fonctions transverses regroupe deux professionnelles, la référente inclusion-médiation, et la coordinatrice du CLAS. Elles interviennent auprès de l'ensemble des publics âgés de 3 à 17 ans, chacune dans son domaine d'expertise.

Deux réunions mensuelles sont organisées entre le directeur de l'association, la référente inclusion-médiation et les trois coordinatrices (projets, CLAS, et jeunesse). Ces temps d'échange visent à renforcer la communication interne et à partager les situations complexes.

Le pôle Administratif

Le pôle Administratif prend en charge la relation avec les familles (accueil, inscriptions, facturation, encaissements) ainsi que la gestion administrative et sociale de l'association.

Il est composé de deux assistantes administratives et d'une responsable administrative, qui fait notamment le lien avec les cabinets externes.

En effet, l'association a fait le choix, il y a quelques années, d'externaliser la comptabilité et la gestion de la paie afin de bénéficier de l'expertise d'un professionnel spécialisé et d'assurer la conformité avec les différentes obligations réglementaires.

Enfin, en 2024, une salariée a été dédiée aux missions de communication.

Elle est chargée de l'animation du site internet de l'association et du lien avec les partenaires sur les questions de communication

LES EQUIPES

Le CLAE

Sur chaque structure, la composition de l'équipe est conçue pour respecter un taux d'encadrement de 1 adulte pour 10 enfants en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire sur chaque temps d'accueil.

Les équipes sont constituées de salariés de l'association et de personnels municipaux mis à disposition (ATSEM et agent technique).

Les animateurs bénéficient de trois heures de réunions hebdomadaires qui servent à préparer les contenus d'animation, réguler la vie de l'équipe, revoir les organisations, et échanger sur les pratiques.

Les équipes sont composées d'au moins 50% de personnels diplômés du BAFA ou ayant une équivalence : CAP petite enfance, Master MEEF, licence sciences de l'éducation, etc.

Nous déclarons également, comme la réglementation nous le demande, les intervenants réguliers extérieurs à notre organisation (enseignants des études dirigées et intervenants associatifs).

Composition des équipes de direction des CLAE

Chaque CLAE est dirigé par une directrice ou un directeur avec le soutien d'un ou deux adjoints selon la taille du CLAE.

CLAE	Effectif d'enfants	Equipe de direction
Catala maternelle et élémentaire	< 300	1 directeur 1 directrice adjointe maternelle 1 directrice adjointe élémentaire
Corail maternelle	100 < effectif < 200	1 directrice 1 directrice adjointe
Corail élémentaire	200 < effectif < 300	1 directrice 2 directeurs.trices adjoints
Henri Puis maternelle	100 < effectif < 200	1 directrice 1 directrice adjointe
Henri Puis élémentaire	200 < effectif < 300	1 directrice 2 directeurs.trices adjoints



Synthèse des constats liés à la constitution des équipes CLAE

Renouvellement des équipes de direction

Les équipes de direction à Henri Puis élémentaire et au Corail maternelle sont stables en 2024.

Dès septembre 2024, le poste de directeur adjoint au Corail élémentaire a été remplacé, tout comme les 2 postes de directrices adjointes à Catala au cours de l'année : une en janvier, l'autre en septembre. La salariée recrutée en septembre n'est restée qu'un mois, et a été remplacée en interne en novembre.

A Henri Puis maternelle, une salariée a été recrutée en CDD sur le poste de directrice jusqu'en juillet. Ensuite, le poste a été attribué en interne à une salariée (qui était directrice adjointe) à son retour de congé maternité. Le poste de directrice adjointe a été remplacé en interne également.

Recrutement des équipes d'animation

En 2024, on constate une amélioration dans le recrutement des équipes d'animation, moins de difficultés à pourvoir les équipes dès la rentrée et à avoir des candidatures un peu plus en phase avec les profils de poste ciblés.

Néanmoins, un fort taux de rotation perdure sur les postes d'animateurs périscolaires, en lien direct avec des questions de mobilité, de salaire, et de conditions d'emplois.

Des difficultés subsistent également pour recruter des animateurs avec le bon niveau de formation (BAFA ou équivalence). Il semble nécessaire de raccourcir les processus de formation.

Encadrement des équipes

La multiplication des équipes de direction et l'augmentation du nombre de salariés nécessitent d'avoir le bon niveau d'encadrement au niveau de la direction de l'association pour assurer l'accompagnement, la formation, et le remplacement des salariés.



LE CLSH

L'association fait le choix de positionner un salarié embauché à l'année sur les fonctions de direction du CLSH.

Il a la responsabilité de la structure, élabore, met en œuvre et évalue le projet pédagogique en cohérence avec le projet institutionnel, il accompagne les directeurs adjoints et l'équipe d'animation dans la mise en œuvre du projet pédagogique, il respecte les cadres réglementaires relatifs aux ACCEM et est garant de l'accueil de l'enfant dans le respect de son intégrité. Il gère également les relations avec les différents partenaires et s'assure du suivi administratif et logistique de la structure.

L'équipe de directeurs adjoints est composée de salariés de l'association déjà en fonction dans les CLAE. Le directeur adjoint assure la continuité de direction lorsque le directeur n'est pas présent sur le site. Il est également un élément moteur sur le secteur dont il a la charge.

L'équipe d'animation est constituée de salariés permanents et de salariés occasionnels engagés dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Educatif.

Cette mixité est un choix de la part de l'association qui permet de bénéficier de la compétence d'animateurs professionnels et de proposer un espace d'engagement au service d'un projet éducatif pour les jeunes volontaires. Elle est dimensionnée pour garantir les taux d'encadrement d'un adulte pour 8 enfants en maternelle et 1 pour 12 en élémentaire.

Les personnels de direction ne sont pas comptés dans les taux d'encadrement, ils peuvent remplacer au dernier moment un salarié absent. Par ailleurs nous comptons également 2 animateurs en CEE hors taux d'encadrement pour pallier les absences de dernière minute.



Synthèse des constats liés à la constitution de l'équipe du CLSH

Evaluation de la fréquentation

Des difficultés à anticiper les écarts de fréquentation entre les 1^{ères} et 2^{ndes} semaines des petites vacances ont été constatées. L'absentéisme des enfants rend également difficile le dimensionnement des équipes.

Renouvellement de l'équipe de direction

Le directeur du CLSH a quitté ses fonctions à la suite d'une absence prolongée dans le cadre d'un arrêt de travail. Au début de l'année 2024, un directeur remplaçant a été embauché, mais il a lui-même été arrêté 3 semaines après son embauche. Mme Virginie Cousseau, directrice adjointe du CLAE Catala, a été positionnée sur ce poste et a occupé les fonctions de directrice du CLSH dans le cadre du remplacement du directeur précédent. Elle est toujours en poste actuellement.

Le CLAS

L'équipe est placée sous la responsabilité de la coordinatrice du CLAS.

Elle est différente pour les temps d'accompagnement à la scolarité et les pour les séances de projets culturels.

Certains d'entre eux ont des missions complémentaires sur les CLAE, l'espace jeunes, ou encore l'inclusion. Une réunion hebdomadaire permet à l'équipe de concevoir certains contenus et d'échanger sur les difficultés rencontrées.

L'espace jeunes Mix'Ados

L'équipe est constituée d'une directrice, également coordinatrice jeunesse de l'association, et de deux animateurs permanents qui interviennent également dans le cadre du CLAS.

Cette équipe est renforcée pendant les périodes de vacances scolaires par des animateurs en Contrat d'Engagement Educatif ainsi que par un directeur adjoint de CLAE.



Synthèse des constats liés à la constitution de l'équipe du CLAS

L'équipe d'accompagnement à la scolarité

L'équipe concernée par l'accompagnement à la scolarité a évolué en cours d'année. A la rentrée 2024, nous avons positionné dans cette équipe une salariée recrutée sur les fonctions d'animatrice inclusion, ainsi qu'une animatrice de l'espace jeunes. Ce recrutement a permis à la coordinatrice de s'appuyer sur 2 accompagnatrices très qualifiées. Le dernier poste a été recruté courant octobre.

L'équipe des projets culturels

L'équipe d'animation des projets culturels n'a connu qu'un changement en septembre, ce qui a permis d'avoir de la continuité dans les fonctionnements et dans les propositions.

Synthèse des constats liés à la constitution de l'équipe de Mix'Ados

L'équipe de Mix'Ados a été renouvelé en juillet 2023 à la suite de plusieurs départs consécutifs. Une salariée recrutée a fait le choix de partir en août 2024. Le remplacement a été effectif dès la rentrée 2024 avec la prise de fonction d'une salariée de l'association qui exerçait des fonctions de directrice adjointe sur l'école maternelle de Catala. Ce remplacement en interne a permis de gagner du temps sur la prise de poste.

8 animateurs volontaires dans le cadre de Contrats d'Engagements Educatifs sont venus renforcer l'équipe (séjours et Mix'Ados).

LA REFERENTE INCLUSION – MEDIATION

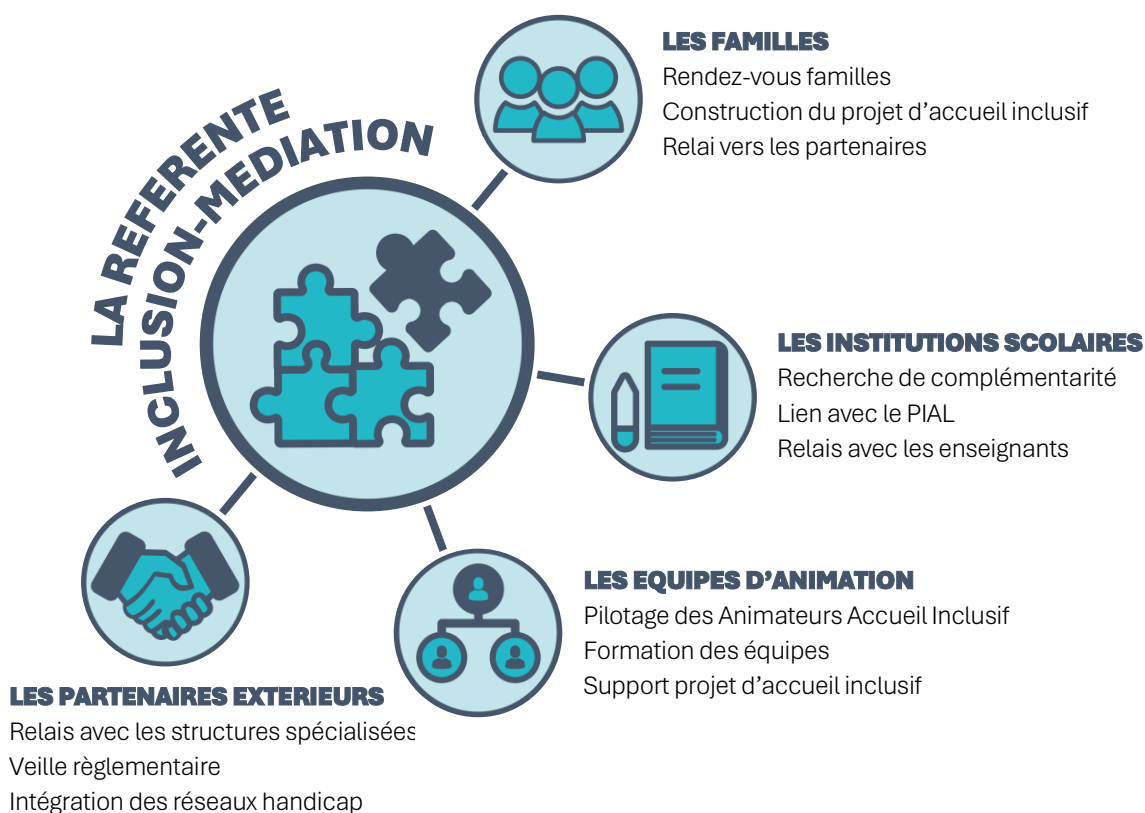
La référente inclusion est chargée de piloter le projet global d'accueil des enfants à besoins particuliers. Ce poste a été créé dans le cadre de la réponse de l'association à l'appel d'offre, et une salariée a été recrutée mi-septembre 2023.

Ses missions s'articulent autour de la conception et du pilotage du projet global d'inclusion et des projets spécifiques des enfants concernés, du recrutement et de l'accompagnement pédagogique des Animateurs Accueil Inclusif chargés des enfants notifiés par la MDPH et nécessitant un accompagnement dédié, et de la conception et de la menée d'actions de formation à destination des équipes.

La référente inclusion fait aussi le lien avec les différents partenaires.

En septembre 2024, la référente inclusion-médiation a également intégré pleinement les missions de médiation, notamment la prise en charge des situations complexes.

Elle intervient auprès des équipes et des enfants sur les sujets liés au harcèlement, à la gestion des cas complexes, et plus généralement à l'enfance en danger. Elle fait le lien avec les dispositifs existants (CRIP, Veille Educative, professionnels), les équipes, et les familles.



Le recrutement et l'accompagnement des Animateurs Accueil Inclusif

Les Animateurs Accueil Inclusif (AAI) ont pour mission de garantir la sécurité physique, morale, et affective des enfants ou des jeunes qu'ils accompagnent, de répondre à leurs besoins spécifiques, de créer une relation de confiance avec eux, et de concevoir et faire vivre des outils et dispositifs favorisant leur inclusion.

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'Education Nationale est censée prendre en charge l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire du midi. On constate que ce changement n'a pas amélioré l'accompagnement des enfants : les éléments de cadrage pour les directrices d'écoles n'étaient pas clairs dès la rentrée, et il n'y avait aucune visibilité sur le cadre, les moyens, et l'organisation. Les moyens alloués n'ont pas été à la hauteur des besoins identifiés et, pour certains enfants, aucun accompagnement spécifique n'a été mis en place. Ce changement d'organisation a aussi engendré des difficultés pour identifier le bon interlocuteur (coordinatrice du PIAL et directrices d'école). Nous avons donc fait le choix de conserver certains postes d'AAI sur le temps méridien afin de répondre aux besoins prioritaires. Les moyens mis en place par la collectivité ont ensuite été redirigés vers d'autres temps, comme les soirs, les mercredis après-midi, et les vacances scolaires.

En parallèle, des formations ont été mises en place :

- Les enfants TOP : comment prendre en charge au quotidien les enfants avec des troubles oppositionnels avec provocations ;
- Analyse de pratiques : gestion de crises et réflexion sur les accompagnements ;
- Enjeux et postures des Animateurs Accueil Inclusif ;
- Inclusion des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH, DYS).

Chaque AAI est affecté à un ou plusieurs enfants, en fonction des besoins.

Avec la référente inclusion, les AAI participent à un temps d'échange et de présentation du poste, de ses spécificités, et des enfants concernés. Elle les accompagne ensuite sur le terrain pour la première prise de contact avec les enfants. Par la suite, elle organise des rendez-vous individuels, en fonction des besoins des AAI, ou des problématiques identifiées.

Durant l'année 2024

20
AAI recrutés

33
enfants accompagnés

3034
heures d'accompagnement

De janvier à juillet

12 postes d'AAI

De sept. à déc.

7 postes d'AAI

et 7 AESH pour 8 enfants,
2 midis par semaine

La formation des équipes

La référente inclusion intervient auprès des équipes de direction et des équipes d'animation.

Au cours de l'année 2024, elle a notamment animé les temps de formation suivants :

- Accompagnement des enfants à besoins spécifiques en maternelle (Corail et Henri Puis) ;
- Répondre aux besoins émotionnels des enfants, mise en place de temps et de lieux permettant aux enfants de se recentrer en lien avec le développement des compétences émotionnelles ;
- Développement des compétences psychosociales en élémentaire ;
- Faire vivre des accueils inclusifs en CLAE, comprendre les différents types de handicap ;
- Situations complexes d'enfants et familles, les procédures et les prises en charges (harcèlements, enfance en danger).

Les actions de coéducation

La référente inclusion intervient auprès des familles et des différents partenaires.

En 2024

38

**rendez-vous avec les familles
des enfants à besoins spécifiques**



L'Orangerie

Coordination et organisation de la prise en charge des enfants placés

Maison Des Solidarités

Echanges autour de situations complexes, orientations et accompagnements sociaux

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

Conseil, analyse et orientation dans le cadre de la protection de l'enfance

Centre Communal d'Action Sociale

Orientation et conseil pour le suivi des familles en difficulté

ARPADE

Orientation et suivi éducatif des jeunes avec l'éducateur et le psychologue

Centre Médico-Psychologique

Echanges réguliers en lien avec des situations d'enfants

IME et UEMA Montaudran

Organisation de l'accueil des enfants en situation de handicap

Maison des Droits et de la Justice

Organisation d'une formation sur l'accompagnement à la parentalité

Education Nationale

Coordination des accompagnements avec les directrices d'écoles, les enseignantes référentes de vie scolaire, la coordinatrice du PIAL, et l'AESH référente

Mairie de Saint-Orens

Participation au dispositif de Veille Educative

LA FORMATION

Le BAFA

Les Francas, partenaires de l'association, ont mis en œuvre la formation théorique du BAFA pendant les vacances de printemps 2024. Deux salariés de l'association ont rejoint l'équipe de formateurs à cette occasion.

La formation a concerné 11 stagiaires : 9 salariés de l'association, et 2 agents municipaux mis à disposition durant les temps périscolaires.

Le stage de perfectionnement, initialement prévu pendant les vacances d'automne, n'a pas pu avoir lieu car tous les salariés n'avaient pas fini leur stage pratique. Ce dernier stage théorique sera financé par l'association, mais ne sera pas réalisé sur site comme c'était le cas pour le stage de base.

La formation professionnelle

Le DEJEPS

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention *Coordination de projets*, est un diplôme de niveau 5 délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Il vise à développer des compétences pour concevoir et coordonner un projet d'action, conduire des démarches pédagogique dans une perspective socio-éducative, mettre en place des actions concertées au sein d'un territoire identifié, développer et animer un réseau ou un projet territorial.

Depuis 2021, l'association a engagé un cursus BAFA pour les salariés volontaires.

Le premier parcours de formation s'est terminé en 2023, et nous avons fait le choix de renouveler cette action afin de qualifier nos équipes.

La formation BAFA

3 étapes

1 stage théorique

1 stage pratique

1 stage de perfectionnement

La coordinatrice jeunesse de l'association a débuté le cursus de formation au DEJEPS en octobre 2024.

Elle terminera son parcours en mars 2026.

Le cursus du DEJEPS

2079

heures au total

728 heures en formation

1351 heures sur le terrain

Le BPJEPS

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme de niveau 4 délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Il atteste d'une qualification professionnelle dans les domaines des activités physiques, sportives, socioéducatives ou culturelles. La mention *Loisirs tous publics* permet d'exercer le métier d'animateur ou de directeur de différentes structures d'accueils collectifs de mineurs. Les directeurs de structures accueillant plus de 80 enfants plus de 80 jours par an doivent obligatoirement être titulaires de ce diplôme ou d'une qualification équivalente, comme c'est le cas pour l'ensemble de nos responsables.

Le CQP

Le Certificat de Qualification Professionnelle est un diplôme reconnu par la réglementation des ACM comme équivalent au BAFA.

Ce certificat vise à qualifier des animateurs professionnels du champ de l'éducation populaire et à développer des compétences dans l'animation des temps de vie quotidienne, dans la conception et l'animation de temps d'activités, et dans la communication et le travail au sein d'une équipe.

Le CPJEPS

Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme d'Etat classé au niveau 3.

Ce certificat vise à développer des compétences autour de l'animation des temps de vie quotidienne et des temps d'activités, de la communication et du travail en équipe, et de la participation au projet et au fonctionnement de la structure. C'est une formation plus complète que le CQP, qui vise à former des professionnels intervenant sur l'ensemble des ACM. Il s'agit d'un point d'entrée accessible dans la professionnalisation qui donne l'équivalence de l'UC 4 du BPJEPS mention *Loisirs tous publics*.

En 2024, une salariée a fini son cursus de formation BPJEPS.

Elle avait entamé ce parcours en 2023.

Le cursus BPJEPS

1516

heures au total

616 heures en formation

900 heures sur le terrain

Deux salariés ont terminé leur cursus de CQP en 2024.

La formation au CQP

673

heures au total

273 heures en formation

400 heures sur le terrain

Deux salariés en apprentissage ont intégré le cursus de formation au CPJEPS en septembre 2024.

Le parcours CPJEPS

1060

heures au total

560 heures en formation

500 heures sur le terrain

Les autres formations

Promeneur du net et Internet Sans Crainte

La coordinatrice jeunesse a intégré le dispositif *Promeneur du net*.

Ce projet vise à former, accompagner, informer, et sensibiliser les jeunes dans leur utilisation d'Internet et des outils numériques.

Dans le cadre du programme Internet Sans Crainte, la coordinatrice enfance a suivi les formations suivantes :

- *Parentalité numérique* via le service public Pix
- *Bienvenue Les 6^e avec Internet Sans Crainte*
- *Webinaire Safer Internet Day*

Les formations du département de la Haute-Garonne

Au cours de l'année, 19 salariés des différentes équipes d'animation et de direction ont pu suivre des formations à destination des acteurs éducatifs, sociaux et culturels du département.

Ces courts modules thématiques sont proposés par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental, et la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne.



Activités sportives et de découverte

- Activités de découverte scientifiques et techniques expliquées à tous
- Activités physiques et sportives pour les 3-7 ans
- Culture Hip Hop, découvrir, pratiquer et transmettre
- Créer et faire vivre un jardin pédagogique en structure de loisirs

Activités de relaxation et de lecture

- La relaxation par le jeu
- Construire des parcours d'animation avec le livre jeunesse, créer et imaginer des espaces lecture

Activités d'expression

- Graine de philo
- Eduquer au média radio et à la libre expression
- Monter un projet théâtre avec les jeunes

Inclusion et vivre-ensemble

- Gestion de crise d'un enfant en ACM
- L'accueil des enfants en situation de handicap au sein des ACM
- La médiation par les pairs auprès d'enfants de 6 à 11 ans
- Prévenir les discriminations et agir au service du vivre ensemble

Soutien à la parentalité

- Soutenir et accompagner les parents en contexte social, d'accueil et de médiation
- Aller vers les habitants, pourquoi ? Comment ?
- L'accueil et la place des pères dans les structures
- Echanges de pratiques : soutenir la place des parents

Techniques d'animation

- Favoriser la participation des personnes
- Animer des réunions

AMICALE LAÏQUE

Saint-Orens
de Gameville

RAPPORT FINANCIER

2024



AMICALE LAÏQUE DE SAINT-ORENS

05 61 39 18 59 / secretaire@amicalelaïque.com

www.amicalelaïque.com

Siège social : Mairie, 46 Avenue de Gameville

LE RAPPORT DE GESTION

Le Jeudi 3 juillet 2025

**Rapport de gestion sur les opérations de
l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application de la loi et des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, et des perspectives, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Le rapport de notre commissaire aux comptes M. Thierry CECOTTI, vous donnera toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

**Situation et activité de l'association au
cours de l'exercice écoulé**

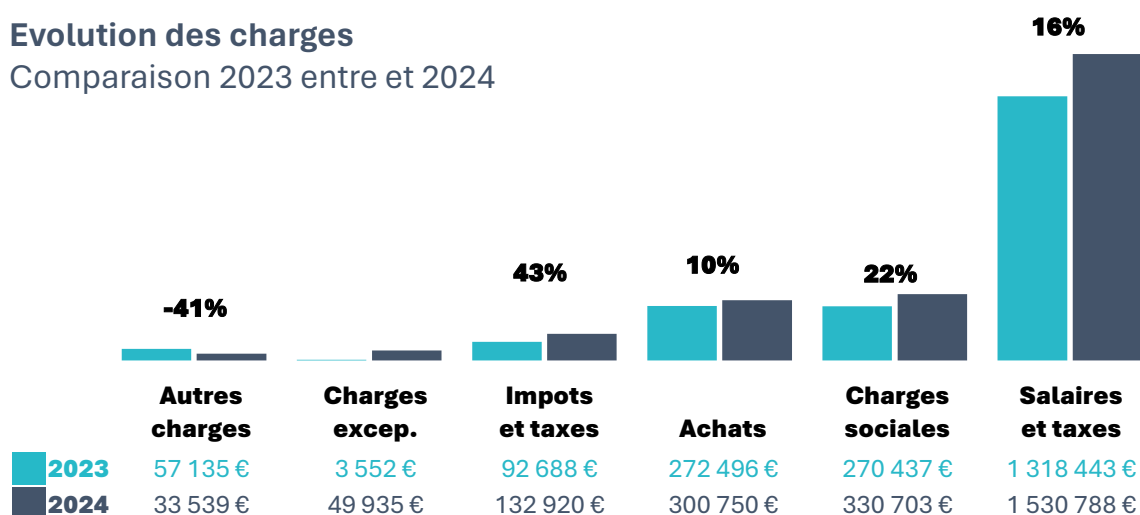
L'association n'a procédé à aucun changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

**Les résultats de l'Association en 2024
font apparaître un résultat global négatif
de 33 060.51 €**

LES CHARGES

Evolution des charges

Comparaison 2023 entre et 2024

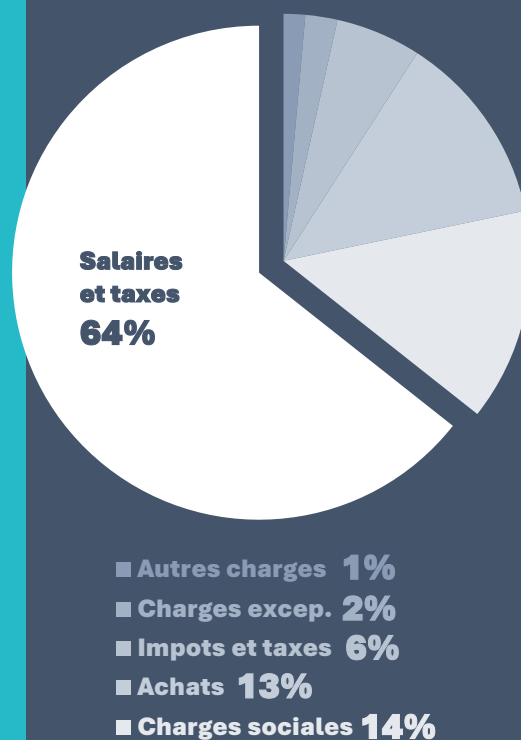


Synthèse de l'activité 2024

L'exercice financier 2024 est marqué par une forte augmentation des charges due à :

- l'augmentation des frais de personnels, en raison de l'évolution du périmètre de la DSP – et plus particulièrement des moyens affectés à l'inclusion – ainsi que de l'augmentation des cotisations patronales et de la taxe sur salaire ;
- l'augmentation des effectifs d'enfants accueillis sur Le CLSH (+20%) ;
- les évolutions de la branche, avec l'augmentation de +3,69% de la valeur du point en janvier 2024 et de la prime de coupure pour tous les salariés en CDI ;
- l'intégration d'une provision pour les impayés pour l'année 2024 et du solde des impayés antérieur à 2022 en charges exceptionnelles.

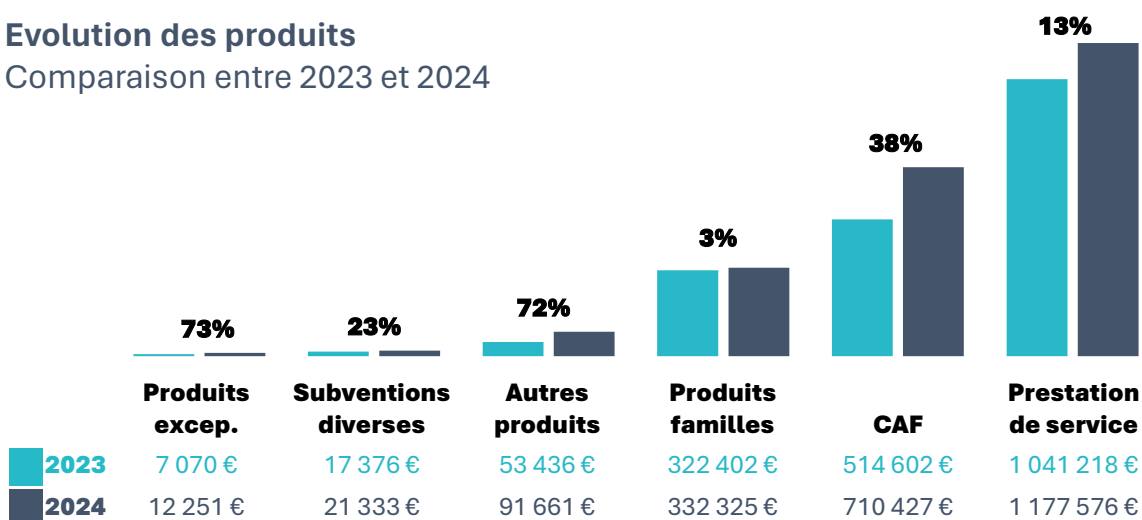
Répartition des charges



LES PRODUITS

Evolution des produits

Comparaison entre 2023 et 2024

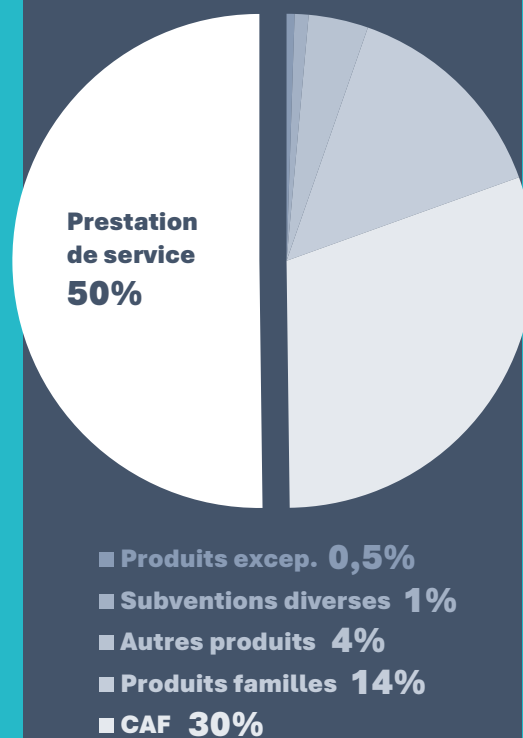


Synthèse de l'année 2024

Le bilan financier 2024 est marqué par une évolution des recettes due à :

- l'augmentation des produits familles, en raison d'une plus grande fréquentation de l'ALSH.
- l'évolution de la contribution municipale liée à l'année pleine de la nouvelle concession ;
- l'augmentation des transferts de charges de personnels liée à l'augmentation des remboursements de frais de formation
- l'évolution de la prestation de service de la CAF liée à la majoration des heures d'accueil des enfants en situation de handicap bénéficiant de l'AEEH à 4.5€ par heure, l'évolution des barèmes de prestation de service, et l'encaissement du bonus territoire.

Répartition des produits



LES CHIFFRES CLES

Le résultat de l'année fait apparaître un résultat global négatif déficitaire 37 684 €.

Ce résultat est décomposé comme suit :

3 733.27 €

de résultat d'exploitation

890.54 €

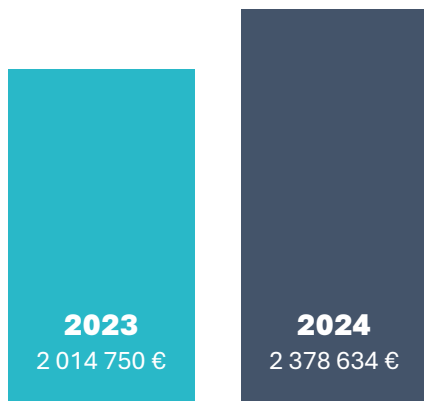
de résultat financier

- 37 684.32 €

de résultat exceptionnel

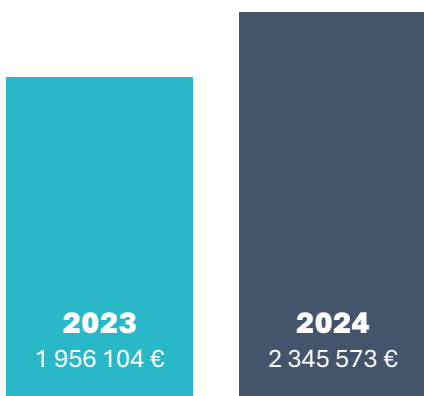
Evolution des charges

Comparaison entre 2023 et 2024



Evolution des produits

Comparaison entre 2023 et 2024



+18,1%

de charges

entre 2023 et 2024,
toutes charges confondues

+19,9%

de produits

entre 2023 et 2024,
tous produits confondus

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 37 684 € en compte de report à nouveau débiteur.

Conventions règlementées et rapport du commissaire aux comptes

Nous allons maintenant vous présenter le rapport général du commissaire aux comptes et le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ces propositions de résolutions recevront de votre part un vote favorable, en vous remerciant par avance.

Le Président,
Fabien Méry

Le Trésorier,
Vincent Sapy

Vincent Sapy

ANNEXES

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT-ORENS
MAIRIE DE SAINT-ORENS -
46 AVENUE DE GAMEVILLE
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT-ORENS
MAIRIE DE SAINT-ORENS -
46 AVENUE DE GAMEVILLE
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux membres de l'association.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Toulouse, le 12 juin 2025



CECOTTI Thierry & Associés
SARL de Commissaires aux Comptes

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT-ORENS
MAIRIE DE SAINT-ORENS -
46 AVENUE DE GAMEVILLE
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT-ORENS
MAIRIE DE SAINT-ORENS -
46 AVENUE DE GAMEVILLE
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

A l'assemblée générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er janvier 2024** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués.
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Toulouse, le 12 juin 2025



CECOTTI Thierry & Associés
SARL de Commissaires aux Comptes

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 596.08	5 596.08		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	41 866.98	41 106.73	760.25	2 742.30
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	47 463.06	46 702.81	760.25	2 742.30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	285 809.93	17 709.63	268 100.30	306 765.07
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	317 981.20		317 981.20	261 665.60
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 616.80		49 616.80	37 508.74
Charges constatées d'avance	19 550.58		19 550.58	1 568.08
TOTAL (II)	672 958.51	17 709.63	655 248.88	607 507.49
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	720 421.57	64 412.44	656 009.13	610 249.79

BILAN - PASSIF



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	449 243.13	502 889.85
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-33 060.51	-58 646.72
<i>Situation nette (sous total)</i>	416 182.62	444 243.13
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		5 000.00
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	416 182.62	449 243.13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	50 848.67	37 038.76
TOTAL (III)	50 848.67	37 038.76
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 656.06	13 095.09
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	103 593.21	110 596.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 461.90	276.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 266.67	
TOTAL (IV)	188 977.84	123 967.90
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	656 009.13	610 249.79

COMPTE DE RÉSULTAT



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 556 086.23	1 363 619.87
<i>Dont parrainages</i>	123 174.65	127 441.55
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	685 574.83	531 978.03
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	89 641.49	52 111.88
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 129.41	243.66
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 332 431.96	1 947 953.44
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	25 616.01	21 546.09
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	275 133.49	250 949.59
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	132 919.61	92 688.06
Salaires et traitements	1 530 787.63	1 318 442.96
Charges sociales	330 703.20	270 436.81
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 691.68	3 217.16
Dotations aux provisions	13 809.91	13 280.24
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	37.16	40 636.99
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 328 698.69	2 011 197.90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 733.27	-63 244.46
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		1 080.60
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	890.54	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	890.54	1 080.60
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		0.84
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		0.84
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	890.54	1 079.76

COMPTE DE RÉSULTAT



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	4 623.81	-62 164.70
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	12 250.70	7 069.69
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	12 250.70	7 069.69
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	49 935.02	3 551.71
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	49 935.02	3 551.71
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-37 684.32	3 517.98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 345 573.20	1 956 103.73
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 378 633.71	2 014 750.45
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-33 060.51	-58 646.72



Annexes comptables



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 656 009.13 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -33 060.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Activité de l'association:

L'Amicale Laïque est une association fondée en 1986 par des parents d'élèves, des élus et des enseignants. Son but est d'offrir un espace éducatif à tous les enfants et adolescents sur les temps périscolaires et extrascolaires en complémentarité de l'école, du collège, du lycée et des familles.

Depuis 1986, l'Amicale Laïque fait vivre son projet en développant différentes actions :

- les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E)
- le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H)
- l'espace jeunes Mix'Ados
- le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S) pour les élémentaires, les collèges
- et aussi des événements : Carnaval, soirée spectacle, Forum des associations.

L'effectif moyen de l'année 2024 de l'association est de 61 personnes.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Selon l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association doit publier les rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.

La somme des 3 plus hautes rémunérations brutes s'élèvent à 111 348.00€ au sein de l'association.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|---------------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau | de 3 à 10 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Néant

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	5 596		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	26 350		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	15 517		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes			
TOTAL			41 867		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			47 463		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			5 596	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			26 350	
		Mat. bureau, inform., mobilier			15 517	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
		Avances et acomptes				
TOTAL					41 867	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL					47 463	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 596			5 596
TOTAL	5 596			5 596
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport			26 350
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 982		14 757
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	39 125	1 982		41 107
TOTAL GENERAL	44 721	1 982		46 703

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	17 710	17 710	
	Autres créances clients	268 100	268 100	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques	-5 947	-5 947	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	323 128	323 128	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)			
	Charges constatées d'avance	19 551	19 551	
TOTAUX		622 542	622 542	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



PRODUITS À RECEVOIR

Il s'agit du solde des subventions de 2024 à percevoir au cours de l'année 2025. Ce montant se décompose de cette façon:

- 313 078 € de la CAF
- 10 050 € du Conseil Départementale

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	109 360
Autres créances	323 128
Disponibilités	
TOTAL	432 489

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Autres réserves	502 889.85		5 000.00	58 646.72	449 243.13
Report à nouveau			58 646.72	58 646.72	
Excédent ou déficit de l'exercice	-58 646.72		2 643 221.14	2 617 634.93	-33 060.51
Subventions d'investissement	5 000.00			5 000.00	
TOTAUX	449 243.13		2 706 867.86	2 739 928.37	416 182.62

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	32 656	32 656		
Personnel & comptes rattachés	23 274	23 274		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	33 727	33 727		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	46 593	46 593		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	46 462	46 462		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 267	6 267		
TOTAUX	188 978	188 978		

- Renvois
- (1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2)

Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024



PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Il s'agit de la quote-part de subventions allouées par le conseil départementale pour l'année 2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 267
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	6 267

CHARGES À PAYER

Le montant de 1 780.00€ correspond aux honoraires du commissaires aux comptes pour l'exercice 2024.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 23 798.93€, elles se décomposent de cette manière:

- Dettes relatives aux congés payés pour 18 426.07€
- Dettes Urssaf et autres organismes sociaux pour 5 372.86€

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 780
Dettes fiscales et sociales	23 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	46 186
TOTAL DES CHARGES À PAYER	71 765

ENGAGEMENTS



AMICALE - Assoc AMICALE LAIQUE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

L'indemnité de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice s'élève à 50 848.67€.
Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Nous observons qu'il y a un gage sur le véhicule automobile financé par emprunt pour un montant de 26000€.